



—
BILAN MORAL
2020
—



BILAN MORAL

L'année 2020 reste dans toutes les mémoires comme étant l'année de la Covid-19 ; une pandémie aux dramatiques conséquences sanitaires, sociétales et économiques et qui, à l'heure où nous écrivons ces lignes, continue à ravager le monde.

La Covid nous rappelle l'étendue et la gravité des conséquences de nos choix de société : destruction des habitats (notamment par déforestation), élevages intensifs, consommation d'animaux sauvages ou d'élevage sont autant d'ingrédients qui favorisent l'apparition de bombes sanitaires mortelles capables de mettre à genoux le monde entier. Avec la Covid-19, on a vu nos gouvernements prendre des mesures extrêmes. Des mesures moins fortes permettraient de sortir progressivement de notre modèle sociétal délétère et de libérer les animaux de l'oppression dans laquelle nous les maintenons.

Mais ces changements en profondeur se heurtent à de puissants intérêts économiques et, bien sûr, à nos représentations. Aussi, pour l'heure, les propos de nos opposants restent virulents, leurs mensonges éhontés, et leur volonté de nuire à des associations engagées et pacifistes telles que la nôtre, manifeste. En juillet, L214 et la Ligue des droits de l'Homme se sont associées pour demander la dissolution de la cellule Déméter, dont l'objectif est de renforcer la surveillance et la répression de celles et ceux qui critiquent ou remettent en question le modèle agricole intensif.



Malgré ces résistances, le changement est en marche. De plus en plus d'entreprises agroalimentaires, de municipalités, de producteurs, de fournisseurs, d'associations et de consommateurs tournent le dos aux produits d'origine animale ; l'offre d'alternatives végétales explose et les Français consomment de moins en moins de viande. Pour accompagner au mieux toutes les personnes souhaitant végétaliser leur alimentation, nous avons publié le *Guide vegan L214* aux éditions Arthaud en octobre. Ce livre inclut des recettes simples et gourmandes, des conseils pratiques du quotidien et des informations nutritionnelles.

Nous sommes de plus en plus nombreux à construire ensemble un monde plus juste, où les animaux ne seront plus considérés comme des ressources à notre disposition, mais comme des êtres à part entière. Les temps n'ont sans doute jamais été aussi encourageants pour la cause animale, mais cette année encore, nous avons dévoilé des souffrances inimaginables et mené des actions d'envergure. Tout au long de l'année 2020, nous avons ainsi exposé au grand jour, sans relâche, ce qu'endurent les animaux : veaux et agneaux tués à la chaîne, veaux non sevrés transportés sur de très longues distances, élevages de canards reproducteurs pour le foie gras, de faisans et de perdrix pour la chasse, de chiens pour l'expérimentation animale, et aussi de cochons, poulets, poules pondeuses...

Notre travail a été rendu possible grâce au soutien des 48 000 membres de l'association, au courage des lanceurs et lanceuses d'alerte, à la mobilisation de milliers de bénévoles, de sympathisants et de sympathisantes, et à l'engagement de personnalités. Nous les remercions toutes et tous du plus profond du cœur pour leur soutien et leur détermination.

Vous pouvez compter sur notre équipe pour continuer à défendre les animaux !

ORGANISATION

DE L214

Sous le contrôle de son conseil d'administration, L214 fonctionne au quotidien avec un comité de pilotage (Copil) chargé des orientations et grandes décisions de l'association. Il est composé de 6 membres, également responsables des pôles dont le travail est exposé ci-après. Brigitte, Clem, Florent, Johanne, Sébastien et Vivien sont aujourd'hui membres du Copil. Bérénice, qui l'était aussi, a quitté l'association en septembre 2020.

L'association a également un comité social et économique (CSE) actif, vigilant et force de proposition.

L'association est divisée en pôles, eux-mêmes subdivisés en équipes de travail. En 2020, les formations au management se sont poursuivies, et ce sont actuellement 8 coordinatrices et coordinateurs qui en bénéficient.

En cette année si spéciale, nous avons continué de développer des outils de prévention des risques psychosociaux, notamment sur l'exposition aux violences faites aux animaux. Des mesures ont été prises pendant les confinements, mais aussi tout au long de l'année, pour tenter d'accompagner au mieux cette période difficile pour tout le monde.



PÔLE ENQUÊTES

ÉQUIPE ENQUÊTES

LES ENQUÊTES

Les enquêtes de L214 répondent à un long processus, depuis le travail de recherche et de terrain jusqu'au traitement des images en passant par la vérification des informations. Nous devons aussi répondre aux nombreuses sollicitations médiatiques et porter la voix des animaux du mieux possible. L'équipe Enquêtes peut compter sur des lanceurs d'alerte, sans qui rien ne serait possible. Elle s'appuie également sur tous les salariés de l'association, qui apportent leurs compétences et leur travail pour que ces rares images de vérité soient vues par le plus grand nombre. C'est grâce à cette alchimie que des millions de personnes ont pu voir la réalité que la filière essaie – avec de plus en plus de mal – de cacher.

En 2020, nous nous sommes essentiellement concentrés sur l'élevage intensif (élevages où les animaux n'ont pas accès à l'extérieur), qui concerne 80 % des animaux. Nos images d'enquête ont notamment permis d'alimenter les débats à l'Assemblée nationale à l'occasion de discussions sur différentes propositions de loi concernant la maltraitance des animaux.

Nous avons aussi pu faire le lien entre des marques très connues comme Herta ou Le Gaulois et le sort des animaux dans les élevages liés à ces marques. Nous avons obtenu une fermeture administrative provisoire du plus gros abattoir industriel de veaux de France, ainsi que la fermeture de la chaîne de l'abattoir Arcadie Sud-Ouest où étaient tués des agneaux issus de la filière roquefort. Une autre enquête, une des pires depuis les débuts de L214, a conduit à la fermeture définitive d'un couvoir et des élevages associés dans les Pyrénées-Atlantiques. Cette exploitation était un maillon de la filière IGP « Canard à foie gras du Sud-Ouest ». Nous avons également montré des images d'un élevage insalubre dans l'Oise où survivaient 200 000 poules en cage. Quelques jours après, l'élevage fermait pour cause sanitaire.

Avec 14 enquêtes dévoilées, l'année 2020 a été une fois encore l'occasion de montrer le sort des animaux d'élevage à des millions de personnes en France. Petit à petit, année après année, ce travail contribue à rendre visible le calvaire des animaux. La route est encore longue, mais les résultats de ce travail de dévoilement sont encourageants.

2020

FÉVRIER

ABATTOIR INDUSTRIEL DE VEAUX EN DORDOGNE

Nous avons dévoilé une enquête menée dans l'abattoir Sobeval en Dordogne (propriété du groupe hollandais Van Drie), l'un des plus gros abattoirs de veaux de France. 3 400 veaux y sont tués chaque semaine, à une cadence d'environ 90 veaux à l'heure. Tous les types d'abattage y sont pratiqués : standard, casher et halal.

Les images, commentées par Hugo Clément, montrent des violations multiples de la loi qui concernent tout autant l'abattage rituel que l'abattage standard. Elles impliquent une souffrance accrue des animaux. Les images étant particulièrement dures, nous avons produit deux vidéos, une avec les images brutes, et une autre où nous avons appliqué un filtre pour en atténuer la dureté.

L'enquête montre également des images d'un élevage intensif de veaux. Cette enquête a eu de nombreux rebondissements. Dans un premier temps, le gouvernement a tenté de semer le doute. Pour le ministre de l'Agriculture et les services vétérinaires, tout était sous contrôle : cet abattoir « est en règle » et « respecte le bien-être animal ». Seulement nous avons pu avoir accès à un échange d'emails internes, que nous avons rendu public. Le discours y était tout autre : les infractions sont avérées, « indéniables, voire majeures » aux yeux des fonctionnaires ! Le ministre a fini par ordonner la suspension administrative de l'abattoir de Sobeval. Il a donc fermé 48 h... et a rouvert sous la pression des Jeunes Agriculteurs (JA) et de la FDSEA du département, qui ont versé une tonne de fumier devant la préfecture.



AVRIL

TRANSPORTS DE VEAUX NON SEVRÉS D'IRLANDE AUX PAYS-BAS

En pleine crise de la Covid-19, en collaboration avec l'association Eyes on Animals (Pays-Bas), nous avons dévoilé les images d'une enquête sur le long transport des veaux nourrissons. Elles montrent le calvaire des veaux nés en Irlande et exportés dans des élevages intensifs aux Pays-Bas. 4 pays traversés dont la France, 2 000 km parcourus, plus de 50 h de transport : cette enquête illustre également l'irresponsabilité des gouvernements qui s'entêtent à maintenir les longs transports d'animaux en temps de pandémie. L'enquête montre également le déchargement des veaux dans un centre de transit à Cherbourg. Nourris dans la précipitation, les veaux y reçoivent des coups de pied et de bâton. L'entreprise a reçu une mise en demeure des services vétérinaires du département. Cette enquête et celle de l'année précédente nourrissent des débats intenses sur le long transport des animaux au sein de l'Union européenne.



JUIN

ENGRASSEMENT DES AGNEAUX DE LA FILIÈRE ROQUEFORT & ABATTOIR D'ARCADIE SUD-OUEST

Le roquefort est produit à partir du lait de brebis. Pour produire ce lait, les brebis doivent donner naissance à un ou deux petits chaque année. Ainsi, plus d'un million d'agneaux naissent tous les ans pour la production du roquefort. En surnombre, les trois quarts d'entre eux sont envoyés dans des élevages intensifs où ils seront engraisés pour la viande.



Notre enquête a montré ces conditions d'engraissement dans un élevage de l'Aveyron, la SARL Grimal, une des plus grosses exploitations de France. Les agneaux sont entassés dans des enclos sans accès à l'extérieur. Certains agonisent lentement, sans recevoir de soins, et meurent avant même d'atteindre 4 mois, âge auquel ils sont envoyés à l'abattoir. Une partie de ces agneaux est tuée à l'abattoir d'Arcadie Sud-Ouest, près de Rodez. Certains reçoivent des chocs électriques censés les insensibiliser et provoquer une crise cardiaque. Mais le procédé n'est pas maîtrisé par les employés, si bien que des animaux reçoivent le choc sans être étourdis. D'autres sont égorgés à vif. Les agneaux voient mourir leurs congénères sous leurs yeux. Beaucoup sont suspendus encore conscients sur la chaîne d'abattage.

Ces graves infractions avaient déjà été constatées dans un rapport vétérinaire en 2016. Suite à notre enquête, la chaîne d'abattage des agneaux a fermé. Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a « salué L214 d'avoir fait cette vidéo » et regretté les carences de ses propres services.



AOÛT

ÉLEVAGE DE CHIENS POUR L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Nous avons dévoilé les images d'un élevage de chiens beagles situé à Gannat en Auvergne. Les fils barbelés et les caméras de surveillance à tous les coins ont contraint de prendre les images au drone. Cet élevage approvisionne les laboratoires d'expérimentation. Élevés dans le seul but de devenir des objets d'expérience, ces chiens vont subir toute leur vie des manipulations et des expérimentations. Entassés dans de petits enclos bétonnés, ils sont élevés puis transportés comme de la marchandise et exportés aux quatre coins du monde. La vidéo a eu une portée de plus de 2 millions sur Facebook.

ÉLEVAGE DE CANARDS POUR LA PRODUCTION DE FOIE GRAS

Pour produire du foie gras, on élève des canards mulars mâles, des hybrides stériles, obtenus par le croisement d'une cane de Pékin et d'un canard de Barbarie. Nous avons pu obtenir des images d'un élevage de canards de Barbarie dont on prélève le sperme régulièrement pour inséminer artificiellement des canes. Depuis les débuts de L214, c'est l'un des pires élevages que nous ayons pu observer : dans des cages défoncées, aux côtés de cadavres en décomposition, les canards, en souffrance extrême, tentent de survivre. Le sol de l'élevage est recouvert d'une épaisse couche de déjections. Notre enquête a déclenché des contrôles des services vétérinaires. Les services de l'État, constatant « d'autres non-conformités au plan sanitaire et en matière de protection animale », ont fermé l'ensemble des exploitations du propriétaire de l'élevage, jugé « insalubre ». Cet élevage et le couvoir attenants fournissaient la filière IGP « Canard à foie gras du Sud-Ouest ».



LES POULETS DE BRESSE

Si les poulets de Bresse bénéficient d'un parcours herbeux pendant une partie de leur vie, ils sont enfermés dans de toutes petites cages dans la pénombre avant d'être envoyés à l'abattoir. C'est ce que nous avons montré avec cette enquête. Les cages en bois sont exiguës, les poulets ne peuvent pas s'y tenir debout. Du fait de la promiscuité, ils s'agressent. Poulets boiteux, yeux crevés, mortalité, usage d'antibiotiques : on est loin de l'image d'Épinal présentée par la filière. Si dénoncer l'élevage intensif est notre priorité, il est aussi important de montrer que les élevages moins concentrationnaires sont, hélas, loin d'offrir une belle vie aux animaux.

ÉLEVAGE DE LAPINS DANS LE MORBIHAN

Nous avons présenté de nouvelles images d'enquête filmées dans un élevage en cage de plus de 40 000 lapins, situé à Augan dans le Morbihan. Avec cette enquête, nous voulions montrer de façon très concrète ce que vivent les animaux dans les élevages intensifs au moment où une proposition de loi du groupe Écologie Démocratie Solidarité (EDS), visant notamment à interdire les élevages en cage, allait être discutée en commission à l'Assemblée nationale.



Cet élevage détient près de 3 000 lapines reproductrices, 6 fois plus que la moyenne française. Les images révèlent leurs terribles conditions de vie : cages surpeuplées, sol grillagé, promiscuité, privation de comportements essentiels, maladies, mortalité élevée. Ces images ne sont pas celles d'un « cas isolé » : en France, 99 % des lapins sont élevés en cage. L'éleveur a tenté de faire interdire la diffusion des images, mais il a été débouté et condamné à nous verser 5 000 €.

SEPTEMBRE

VACHES LAISSÉES DANS UNE PÂTURE SANS ABRIS PAR 55 °C

L'été dernier, dans le Tarn, nous avons trouvé des vaches laissées en plein soleil dans un champ. Nous avons mesuré la température au sol de cette pâture : 55°C ! Malgré cette chaleur extrême, les vaches n'avaient aucune possibilité de se mettre à l'abri. Nous avons contacté la gendarmerie et les services vétérinaires de la préfecture. Cette situation est très fréquente en période de canicule. C'est une problématique sur laquelle nous reviendrons très certainement.

ÉLEVAGE DE FAISANS ET DE PERDRIX POUR LA CHASSE

Avec Pierre Rigaux, naturaliste indépendant, nous avons obtenu les images d'un des plus grands élevages d'animaux pour la chasse, situé à Missé dans les Deux-Sèvres et appartenant au géant de l'industrie des élevages pour la chasse, Gibovendée.

En France, 9 faisans sur 10 tués à la chasse sont issus d'élevages. Généralement lâchés quelques jours ou quelques heures avant les tirs, 80 % d'entre eux meurent dans les premières 48 h.

Les oiseaux reproducteurs, faisans et perdrix, sont maintenus dans des cages qui s'étendent à perte de vue. Ces oiseaux tentent en vain de prendre leur envol et se heurtent au filet qui referme leur cage ; ils n'ont qu'un sol grillagé pour se poser. En liberté, leur territoire s'étendrait sur plusieurs hectares. Cette promiscuité forcée rend les agressions inévitables : pour en limiter la gravité, un couvre-bec ou un anneau est fixé sur les becs. Pour certains de ces dispositifs, il est nécessaire de percer la cloison nasale des oiseaux. Les poubelles sont remplies de cadavres.



Eurotunnel est l'une des rares voies encore ouvertes pour l'export vers l'Angleterre, où Gibovendée réalise une partie importante de son chiffre d'affaires. Nous avons demandé à Eurotunnel de rejoindre la position des compagnies maritimes en refusant de transporter les animaux destinés à la chasse.



ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES DANS L'OISE

Cette enquête dans un élevage intensif à Chambly, dans l'Oise, montre les conditions de vie déplorables de 200 000 poules pondeuses, entassées dans des cages empilées et alignées à perte de vue, dans d'immenses bâtiments fermés et crasseux. Dans certaines cages, on trouve des poules mortes qui n'ont pas été ramassées et qui se décomposent au milieu des vivantes. On peut également observer la présence de poux sur les œufs, malgré l'usage massif de produits antiparasitaires. Les œufs de cet élevage sont labellisés « Terroirs de Picardie ».

Nous avons exigé la fermeture immédiate de cet élevage. La pétition a recueilli plus de 66 000 signatures. Quelques semaines après la diffusion de nos images, l'élevage a fermé pour raisons sanitaires !



OCTOBRE

ÉLEVAGE DE COCHONS EN AUVERGNE

Nous avons révélé de nouvelles images tournées dans un élevage intensif de cochons situé à Barrais-Bussolles, dans l'Allier. Le gérant de l'élevage est président de Cirhyo, l'une des plus grosses coopératives porcines françaises. Les images montrent des porcelets malades, présentant d'importants problèmes de peau. Des cochons se mutilent les uns les autres du fait de la forte promiscuité. Incapable de se mettre à distance pour se protéger, un cochon se fait littéralement dévorer vivant. Sur les étagères de l'élevage se trouvent plusieurs bidons de 10 L de sulfadiazine et de triméthoprime, des antibiotiques figurant sur la liste des médicaments essentiels de l'Organisation mondiale de la santé. On y trouve également des sacs de plusieurs kilogrammes d'amoxicilline et de doxycycline. Tous les cochons vivent sur un sol en caillebotis en plastique ou en béton et n'auront jamais accès à l'extérieur.

Comme la précédente sur les lapins, cette enquête visait à attirer l'attention des députés sur la réalité de l'élevage intensif à l'occasion de l'examen en séance publique à l'Assemblée nationale d'une proposition de loi sur la condition animale. Nous avons porté plainte auprès du procureur de Cusset pour mauvais traitement.



NOVEMBRE

RAMASSAGE DANS UN ÉLEVAGE DE POULETS DE LA MARQUE DUC

Plongée dans un élevage intensif de poulets de la marque DUC dans l'Yonne. Un employé d'une société de ramassage de poulets témoigne de l'état dans lequel se trouvent les animaux au moment de leur départ à l'abattoir. Il parle de la violence du ramassage pour les oiseaux, mais aussi des conditions de travail désastreuses pour les salariés des sociétés de ramassage... parce que l'élevage intensif n'épargne pas non plus les hommes et les femmes qui y travaillent. Ces conditions sont malheureusement représentatives de l'élevage intensif en France. Tous les producteurs sont concernés. L'enquête a été l'occasion de les appeler à s'engager à respecter les critères du European Chicken Commitment et à garantir une part de plein air pour les produits qu'ils commercialisent, afin de faire reculer le pire de l'élevage et de l'abattage des poulets en France.

DÉCEMBRE

CE QUE HERTA A DE MEILLEUR À OFFRIR

Nous avons enquêté dans l'élevage de cochons mis en avant par Herta pour illustrer sa « filière Préférence ». Il s'agit en fait d'un élevage intensif qui se trouve sur la commune de Limoise, dans l'Allier.

Dans les salles de maternité, les truies mettent au monde des porcelets à la chaîne. Elles sont enfermées dans des cages à peine plus grandes que leur corps. L'espace est tellement exigü qu'elles peinent à se lever. Dans ces conditions, on voit qu'il leur arrive d'écraser l'un de leurs petits en se couchant. Les porcelets naissent dans un environnement de métal, de plastique et de béton. On voit sur les images l'éleveur assommer des porcelets jugés trop chétifs. Nous demandons à Herta de prendre des engagements pour renoncer aux pires pratiques d'élevage. Notre pétition a rassemblé 93 000 signatures.

C'est le *Guardian* qui l'a révélé, suite à notre enquête, la chaîne de supermarchés britannique Waitrose a suspendu la vente des produits Herta contenant de la chair de cochon. Les services vétérinaires, eux, ont trouvé que l'élevage était bien tenu et qu'il n'y avait pas d'animaux en souffrance ! Début 2021, de nouvelles images ont montré que l'élevage violait toujours de nombreux points réglementaires. Nous avons déposé plainte contre Herta pour tromperie du consommateur, contre l'élevage pour mauvais traitements, et déposé un recours contre l'État pour manquement à ses missions de contrôle.



ABATTOIR DE DINDES LE GAULOIS À BLANCAFORT

Cette enquête a été menée dans l'abattoir de Blancfort dans le Cher, où sont abattues des dindes pour la marque Le Gaulois (groupe LDC). Les images, tournées par un employé et commentées par le rappeur disque d'Or Gringe, montrent que l'infrastructure est en violation flagrante de la réglementation qui encadre la mise à mort des animaux.

Nous avons réclamé la suspension immédiate de l'agrément de l'abattoir. Dans la foulée, les services vétérinaires ont réagi promptement et ont mis l'abattoir en demeure de se mettre en conformité avec la réglementation dans les 48 h.

Les infractions révélées par l'enquête sont multiples. Les caisses de transport des dindes ne sont pas assez hautes. Le temps d'accrochage des dindes avant qu'elles soient plongées dans le bac d'eau électrifié pour les étourdir est trop long. Les dindes doivent relever la tête pour ne pas racler le sol quand elles sont suspendues encore conscientes. Pour éviter la fermeture, l'abattoir a dû prendre des mesures drastiques qui ont conduit à limiter fortement la cadence d'abattage. En revanche, les caisses de transport n'ont pas été changées. Nous avons porté plainte contre l'abattoir et déposé un recours en responsabilité contre l'État puisque toutes les infractions que nous avons constatées n'avaient pas donné lieu à action pour les faire cesser.



ÉQUIPE STOP ÉLEVAGE INTENSIF

Le financement octroyé par l'Open Philanthropy nous avait permis de lancer la campagne publique « 800 millions – Poulets d'origine exploitée ». Deux ans plus tard, nous avons souhaité l'étendre à toutes les espèces victimes de l'élevage intensif. Nous avons donc lancé en 2020 la campagne Stop Élevage Intensif. Elle a deux buts principaux :

1. faire de la question de l'élevage intensif une question majeure de société ;
2. montrer que l'élevage intensif est une source de souffrances massives pour les animaux et qu'il a des conséquences négatives sur l'environnement, la justice sociale et la santé publique.

S'OPPOSER AUX PROJETS D'ÉLEVAGES INTENSIFS EN RÉGION

En 2020, un pan important de cette campagne a consisté à se mobiliser contre le développement de l'élevage intensif en France. Chaque semaine, de nouveaux projets d'élevages intensifs ou d'extensions d'élevages déjà existants nous sont signalés. Bâtiment enfermant 40 000 poulets dans le Pas-de-Calais, élevage de 4 000 cochons dans le Finistère, centre d'engraissement de 600 veaux en Isère... : les projets se multiplient partout en France.

Nous accompagnons les riverains, les associations et les collectifs locaux en les renseignant sur les actions de terrain envisageables, les démarches administratives et juridiques à connaître, en mettant en ligne des pétitions. En 2020, nous avons assuré le suivi de 40 dossiers d'opposition à des projets d'élevages intensifs.

Forts de cette expérience, nous avons conçu un site internet mettant à disposition de nombreux outils pour optimiser les mobilisations locales contre les projets d'élevages intensifs. Ce site propose de nombreux conseils pour interpeller les politiques, diffuser une pétition, contacter les médias locaux, partager sur les réseaux sociaux, créer une association, organiser une manifestation... Il renseigne également sur les démarches administratives effectuées par les demandeurs, permettant ainsi à chacun d'agir sur le terrain administratif et juridique.

Une carte de France des oppositions en cours ou passées permet de trouver des contacts, d'échanger, de partager des conseils et des informations avec des collectifs et des associations. Nous partageons également les pétitions locales afin de leur donner une plus grande visibilité.

Parce qu'il est urgent d'obtenir un moratoire suspendant immédiatement les nouvelles constructions et extensions d'élevages intensifs, nous avons mis en ligne une pétition adressée au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, au ministre de la Transition écologique et aux parlementaires accessible ici :

[L214.com/agir/stop-nouveaux-projets-elevages-intensifs/](https://l214.com/agir/stop-nouveaux-projets-elevages-intensifs/)

QUAND LA MOBILISATION PORTE SES FRUITS

En 2018, L214 et l'association locale Bressolles bien vivre, dans l'Allier, avaient saisi le tribunal administratif par le biais de Maître Ménard, avocat, afin de contester un projet d'élevage intensif de 160 000 poulets et 12 000 dindes par an. En fin d'année 2020, les juges du tribunal administratif de Clermont-Ferrand ont décidé d'annuler l'arrêté préfectoral autorisant la construction du poulailler.

Cette victoire suit celle de l'annonce de la cessation d'activité de la ferme des 1 000 vaches dans la Somme. Manifestations, actions en justice, débats, distributions de tracts : les actions menées par l'association de riverains Novissen, soutenue par de nombreuses organisations dont L214, ont permis de fermer cet élevage.

INFORMER LES SIGNATAIRES DE L'APPEL CONTRE L'ÉLEVAGE INTENSIF

En septembre 2019, L214 avait publié, dans les colonnes du *Monde*, un Appel contre l'élevage intensif. Cet appel était accompagné de la publication d'un livre documenté et sourcé, *Quand la faim ne justifie plus les moyens – En finir avec l'élevage intensif*.

L'Appel contre l'élevage intensif, soutenu par plus de 240 personnalités et ONG, a réuni plus de 170 000 signatures. Nous informons régulièrement les signataires des suites de cette campagne et des actions entreprises par les ONG contre l'élevage intensif et pour la végétalisation de l'alimentation. En 2020, nous avons envoyé 8 lettres d'information Stop Élevage Intensif.

INFORMER SUR LES CONDITIONS DE VIE DES POULETS

À Avignon, nous avons mené une grande campagne d'information et de sensibilisation sur les conditions de vie des poulets, intitulée « **Le poulet, on peut s'en passer** ». Sur les axes routiers et les abribus, une centaine d'affiches grand format ont révélé à des milliers de passants l'enfer vécu par ces oiseaux dans les élevages intensifs. La campagne était également visible dans le journal *Vaucluse Matin* et sur son application mobile.

Les auditeurs des radios NRJ et Chérie FM de la région ont aussi eu l'opportunité d'entendre un spot radio leur proposant d'ouvrir les yeux sur les élevages intensifs de poulets et de changer leur mode de consommation.

Cette campagne est menée par Isabelle et Sébastien.



PÔLE INFORMATION ET ÉDUCATION

ÉQUIPE BOUTIQUE

Au sein de l'association, l'équipe Boutique propose des supports pour le grand public et pour répondre aux besoins en interne afin d'informer sur l'association, la cause animale et l'alimentation végétale, et de permettre de militer (diffuser de l'information et participer aux actions). Elle assure également une fonction support et participe au travail d'autres équipes à travers des missions logistiques, administratives et web.

La boutique a proposé plusieurs nouveautés en 2020, dont 18 livres (les plus commandés ont été *Le Guide vegan L214*, *Cuisine vegan petit budget* ou encore *La Vie émotionnelle des animaux de la ferme*), 3 vêtements (le T-shirt « Tous sensibles » proposé en deux couleurs, le sac « Tous sensibles » ainsi que le T-shirt « I want to break free »), mais aussi 11 stickers, 4 badges ainsi que le nouveau tableau nutritionnel, le poster « Pyramide alimentaire », le cahier « Avec le cœur », le poster « Nos choix » et le calendrier de L214.

En 2020, l'équipe boutique a préparé et expédié 9 223 commandes contre 11 721 en 2019, avec une fermeture entre le 16 mars et le 7 mai du fait de la crise sanitaire. Parmi ces 9 223 commandes, on compte 7 250 commandes clients et 1 750 commandes pour les besoins des autres équipes. Les mois qui ont concentré le plus de commandes ont été juillet, octobre, novembre et décembre.

L'équipe boutique a également enregistré 7 795 dons par chèque et géré 28 réservations et expéditions d'expositions (12 réservations de l'exposition « Un animal des animaux », 11 de l'exposition « Nourrir l'humanité », 4 de l'exposition « Sains et saufs » et 1 de l'exposition « La viande, les animaux et l'environnement »).

Depuis janvier 2020, la boutique a mis en place des frais de port uniques à 5 €, avec la gratuité à partir de 50 € de panier pour les envois en France métropolitaine.

En 2020, l'équipe Boutique était composée de trois personnes : Alexis, Céline et Lisa.



ÉQUIPE L214 ÉDUCATION

Lancée en août 2017, la campagne L214 Éducation vise à concevoir, réaliser et diffuser des outils éducatifs autour de la question animale pour le monde enseignant. Les supports pédagogiques sont élaborés sous le contrôle d'un conseil scientifique regroupant des spécialistes en sciences naturelles, droit animalier, médecine vétérinaire, psychologie de l'enfant, philosophie et éthique, pédagogie...

LE SITE EDUCATION.L214.COM

L'ensemble des initiatives de L214 Éducation sont réunies sur le site education.L214.com, centre de ressources sur l'éducation à l'éthique animale à destination du monde enseignant. Les enseignants peuvent commander gratuitement des posters pour la classe, des livrets éducatifs, des exemplaires de notre revue *Mon journal animal*, réserver une de nos expositions ou programmer une intervention dans leur classe. En 2020, le site a été entièrement mis à jour, et enrichi de nouvelles fonctionnalités facilitant les réservations d'expositions et d'animations en classe ainsi que les abonnements à *Mon journal animal*. Par ailleurs, le médecin généraliste Sébastien Demange a rejoint le conseil scientifique L214 Éducation.

Le site se prolonge aussi sur **Facebook**, où la page L214 Éducation partage quotidiennement des contenus d'actualité en lien avec l'éthique animale et l'enseignement. La page comptait 20 000 abonnés en 2020.

COMMANDES D'OUTILS ÉDUCATIFS

Les outils L214 Éducation sont en accès libre pour les enseignants sur la boutique L214. En 2020 ont été commandés :

- 2 184 *Mon journal animal* hors-série n° 1,
- 2 008 *Mon journal animal* n° 1,
- 2 217 *Mon journal animal* n° 2,
- 1 877 *Mon journal animal* n° 3,
- 2 125 *Mon journal animal* n° 4,
- 3 325 *Mon journal animal* n° 5,
- 1 841 *Mon journal animal* n° 6,
- 840 cartes Éducation,
- 1 544 livrets « Nourrir l'humanité, enjeux et alternatives pour l'agriculture »,
- 4 299 livrets « Un animal, des animaux »,
- 822 posters « Un animal comme toi »,
- 1 030 séries de 6 posters « Sensible »,
- 5 863 tracts « L214 Éducation ».

ANIMATIONS / CONFÉRENCES & EXPOSITIONS

En dépit du confinement et des mesures sanitaires, l'équipe Éducation a animé **90 animations** ou conférences en 2020, à travers la France ou en visioconférence. Une fiche d'évaluation est remise par les enseignants à l'issue de chaque animation, et les retours sont tous extrêmement positifs. Les expositions « Nourrir l'humanité », « Un animal, des animaux » et « Sains et saufs » ont été accueillies dans **31 établissements scolaires et bibliothèques**.



FORMATIONS ET COLLOQUES

L'**université de Rennes 2** a lancé en 2019 un nouveau diplôme d'université, sur le thème « Animaux & société ». L214 est partenaire de ce DU, et l'équipe de L214 Éducation y intervient pour 14 h de cours dans le cadre du module « La cause animale comme mouvement social : stratégies de sensibilisation & pédagogies de l'éthique animale ».

L214 Éducation est également membre de l'équipe enseignante de l'**école Supécolidaire**, établissement d'enseignement supérieur post-bac indépendant qui forme des étudiants souhaitant devenir des professionnels engagés dans la transition écologique, solidaire et citoyenne.

En 2020, L214 Éducation a aussi été partenaire du colloque international « La sensibilité animale, approches juridiques et enjeux transdisciplinaires », organisé sous l'égide de la Chaire Normandie pour la paix, avec le soutien de l'**université de Caen Normandie**.



MON JOURNAL ANIMAL

En 2020, nous avons édité les numéros 5 et 6 de *Mon journal animal*, notre revue pédagogique d'actualités animales à destination des jeunes lecteurs de 10 à 14 ans, ainsi qu'un numéro spécial hors-série pour l'été. Publié 3 fois par an, le journal aborde des sujets d'actualité positifs, en lien avec la défense des animaux ou les découvertes scientifiques récentes (biologie, éthologie...), ainsi qu'un grand dossier, la présentation de métiers en lien avec la défense des animaux ou encore les projets de jeunes défenseurs des animaux. Présentés factuellement et dans un langage accessible, les articles sont accompagnés d'éléments de vocabulaire, ainsi que de jeux et d'exercices. Le journal est en format A4 et librement photocopiable pour un usage en classe. Les grands dossiers des trois numéros publiés en 2020 ont porté sur le monde des poissons, les rencontres extraordinaires humains-animaux et les animaux imaginaires.

En 2020, les numéros 5 et 6 ont été tirés à **61 000 exemplaires**, et adressés à :

- 42 000 établissements scolaires,
- 14 000 bibliothèques, médiathèques ou centres culturels.

Par ailleurs, nous offrons aux structures accueillant le jeune public (établissements, bibliothèques, centres culturels...) la possibilité de s'abonner gratuitement au journal, ce qui leur permet de recevoir tous les numéros

à paraître, et de demander une quantité de brochures leur permettant de travailler de manière adaptée avec le jeune public. Fin 2020, 1 540 structures s'étaient abonnées au journal, témoignant ainsi de leur volonté d'utiliser ce support dans leurs activités avec les jeunes qu'elles accueillent.

Alors que l'abonnement à *Mon journal animal* était jusqu'à présent réservé aux structures accueillant le jeune public, nous l'avons ouvert en juillet 2020 aux particuliers, au prix de 6 € par an (pour trois numéros). Fin 2020, le journal comptait 929 abonnés particuliers.

ÉQUIPE

L'équipe Éducation s'est aussi agrandie en 2020 avec le recrutement d'une éducatrice chargée de communication pour **promouvoir l'offre éducative** de l'association, notamment dans le domaine périscolaire, et d'animer les séances ludiques et pédagogiques du programme L214 Éducation auprès d'un public jeune de différents âges et niveaux.

Fin 2020, l'équipe se composait de :

- Camille, éducatrice,
- Dominic, éducateur,
- Charlotte, éducatrice,
- Valentine, illustratrice / Mathieu, graphiste.



PÔLE INDUSTRIES AGROALIMEN- TAIRES ET FOURNISSEURS

ÉQUIPE PLUMES

L'équipe Plumes a pour mission de faire reculer les modes d'élevage et d'abattage les plus cruels en conduisant les acteurs de l'agro-industrie à exclure de leurs chaînes de production et d'approvisionnement les pratiques les plus préjudiciables aux animaux. Pour l'instant, l'équipe travaille essentiellement sur les filières poules pondeuses et poulets de chair. Brian, Hélène, Léo et Raphaëlle ont travaillé sur cette mission en 2020.

POULES : STOPCAGES

La campagne visant à éradiquer l'élevage en cage des poules pondeuses en France à travers les engagements des entreprises de l'agroalimentaire a continué de progresser. Au cours de l'année, 20 nouvelles entreprises se sont engagées à éliminer les œufs de poules élevées en cage de leurs approvisionnements, suite à des échanges avec L214. Parmi elles, les producteurs Eureden, Ferme du pré ainsi que Œuf Nord Europe se sont engagés à ne plus produire ni utiliser d'œufs de poules élevées en cage d'ici 2025 au plus tard.

Ces engagements nous permettent de garantir qu'à horizon 2025, 85 % au moins de la production d'œufs en France sera hors cage. Le mouvement est déjà bien enclenché : en 2020, la production d'œufs issus d'élevage en cage est passée sous la barre des 50 %, alors qu'en 2016, elle représentait encore 68 % de la production française.

Afin de sécuriser la fin des cages pour les poules pondeuses, nous avons par ailleurs entamé un suivi des engagements pris par les entreprises. Nous en avons contacté une quarantaine afin de nous assurer que la transition de leurs approvisionnements vers des œufs hors cage était en cours. Ainsi, les œufs coquilles à marque propre

des supermarchés Carrefour, Leclerc, Casino, Système U, Cora et Match sont désormais 100 % hors cage. Chez Casino, c'est également le cas pour les œufs coquilles vendus par les marques nationales.

POULETS : ÉLIMINER LE PIRE

En 2020, la campagne visant à éliminer les pires pratiques d'élevage et d'abattage des poulets dits « de chair » a été notre priorité. En effet, aujourd'hui, plus de 80 % des poulets sont élevés dans des conditions intensives en France.

La demande que nous portons auprès des entreprises, appelée European Chicken Commitment (ECC), vise à réduire les nombreuses souffrances des poulets élevés et abattus pour leur chair. L'ECC est une demande européenne élaborée et portée par une trentaine d'associations. Ces critères portent sur les conditions d'élevage (vitesse de croissance des animaux, densité, lumière naturelle, perchoirs...) et d'abattage des poulets. L214 demande également aux entreprises de garantir dans leurs approvisionnements une part minimale de 20 % de viande de poulet issue d'élevages donnant un accès au plein air ou à un jardin d'hiver aux animaux.

Cette année, notre travail a été impacté par la Covid-19. En raison de la crise sanitaire, nous avons mis en pause quelques campagnes à destination d'acteurs des secteurs les plus touchés (restauration hors domicile). Malgré cela, le travail de l'équipe a porté ses fruits : une trentaine d'entreprises présentes en France se sont engagées à respecter l'ensemble des critères du European Chicken Commitment d'ici 2026 au plus tard, suite à un contact avec L214. À la fin de l'année, 77 entreprises étaient engagées à respecter les critères du European Chicken Commitment, et 56 d'entre elles étaient également engagées à garantir une part minimale de plein air (ou jardins d'hiver) dans leurs approvisionnements.

L'année 2020 aura notamment vu la quasi-totalité des distributeurs encore non engagés rejoindre le European Chicken Commitment et garantir une part minimale d'élevage plein air/jardin d'hiver. Au premier semestre, Casino, Carrefour, Cora et Match ont répondu favorablement à nos demandes. Le second semestre a été marqué par le lancement, au mois de juillet, d'une campagne d'ampleur à destination de Lidl. Quelques semaines à peine après le lancement de cette campagne,

les supermarchés Aldi, Netto, Colruyt, Schiever, Leclerc et, bien sûr, Lidl ont pris les mêmes engagements. À la fin de l'année, les supermarchés engagés représentaient plus de 99 % des parts de marché de la distribution.

En France, le secteur de la grande distribution représente près de la moitié de la consommation totale de viande de poulet : obtenir des engagements de la part des supermarchés constituait donc un enjeu majeur pour L214. Ces engagements auront un impact sur la vie de plusieurs centaines de millions de poulets chaque année à partir de 2026 !

ÉQUIPE RÉZO

Le « Rézo » bénévole L214 a pour objectifs d'entretenir le débat public autour de la question animale à travers le dialogue direct et les retours médiatiques, de contribuer à déployer les campagnes de l'association en agissant comme un levier local, ainsi que de faire grandir et soutenir une force de mobilisation citoyenne pour les animaux.

Constituée de trois personnes, Hugo, Olivier et Camille, l'équipe Rézo coordonne un maillage de 48 groupes locaux eux-mêmes emmenés par 112 référents bénévoles, répartis dans toutes les régions métropolitaines.

En 2020, les équipes de Cannes et Valréas ont cessé leur activité, tandis que la ville d'Annecy nous a rejoints.

Malgré un contexte sanitaire compliquant l'organisation d'actions militantes sur le terrain, 2020 a tout de même permis au réseau bénévole de mettre en œuvre 3 actions nationales coordonnées, 31 projections ou conférences, 81 happenings, 41 participations à des stands et salons, et la distribution de 96 000 tracts grâce au soutien de 1 000 bénévoles ! 195 retours médiatiques ont fait écho à ces actions, permettant de toucher des centaines de milliers de personnes supplémentaires.

Deux des actions nationales coordonnées ont eu un fort impact, l'une au niveau de la politique locale, l'autre sur un géant de la grande distribution !

Fin 2019, nous avons entamé la campagne « Une ville pour les animaux » : une première action nationale



interpellant les candidats aux élections municipales avait été mise en place en novembre, les enjoignant à signer un engagement auprès de L214. En février 2020, quelques semaines avant les élections municipales, les bénévoles ont exposé au public et à la presse locale les candidats s'engageant en faveur des animaux. Parmi les 387 candidats signataires de la charte de L214 « Une ville pour les animaux », 230 ont été élus conseillers municipaux et 55 maires !

En juillet, le Rézo s'est mobilisé afin d'encourager Lidl à se détourner des pires pratiques d'élevage et d'abattage des poulets dits « de chair », en s'engageant sur les critères du European Chicken Commitment et sur une part d'élevage en plein air. Grâce à une campagne de communication percutante et à la mobilisation de plus de 200 bénévoles devant le siège de Lidl et 24 magasins, L214 a obtenu l'engagement de ce leader de la grande distribution !

Nous ne remercierons jamais assez les personnes engagées bénévolement pour les animaux aux côtés de L214 !

PÔLE VÉGÉTALISA- TION DE L'ALIMENTATION

ÉQUIPE VEGAN PRATIQUE

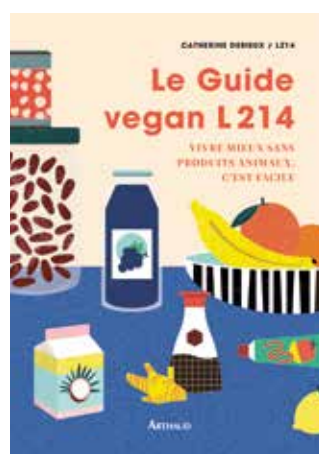
La campagne Vegan Pratique a pour objectif de donner des solutions concrètes et des outils pour que chaque personne qui le souhaite puisse végétaliser son alimentation. Le site internet et son prolongement, le Veggie Challenge, ont été rejoints cette année par de nouveaux supports, pour atteindre un public toujours plus large. En 2020, cette campagne était menée par Clèm, Nicolas, Patricia et Stan. Émilie est également venue prêter main-forte sur la communication.

LE GUIDE VEGAN L214 : UN NOUVEL OUTIL COMPLET ET PRATIQUE

Du côté de la campagne Vegan Pratique, le fait le plus marquant de l'année 2020 a été la parution du *Guide vegan L214*, un livre de 176 pages, coécrit avec Catherine Derieux et publié aux éditions Arthaud. Au fil de ses 8 chapitres, ce guide pratique et complet a l'ambition de donner toutes les clés pour végétaliser son alimentation. Il s'inscrit dans le prolongement du site Vegan Pratique, sur lequel il est basé.

Convaincus de la nécessité de vulgariser des informations fiables et sourcées, nous avons intégré au livre un chapitre dédié aux questions de nutrition. Côté pratique, nous y avons détaillé des pas à pas pour remplacer la viande, les poissons, les produits laitiers, les œufs, des astuces et conseils pour cuisiner simplement et à moindre coût, ou encore les indispensables à mettre dans son placard et les produits vegan disponibles en supermarché. 45 recettes gourmandes accompagnent l'ensemble (entrées, plats, desserts, sauces) et des idées pour toutes les occasions (pique-niques, apé-

ros, repas de fêtes...). Celles-ci ont été réalisées par des membres de l'équipe L214 ou des autrices culinaires que nous remercions chaleureusement pour leur partage et leur contribution.

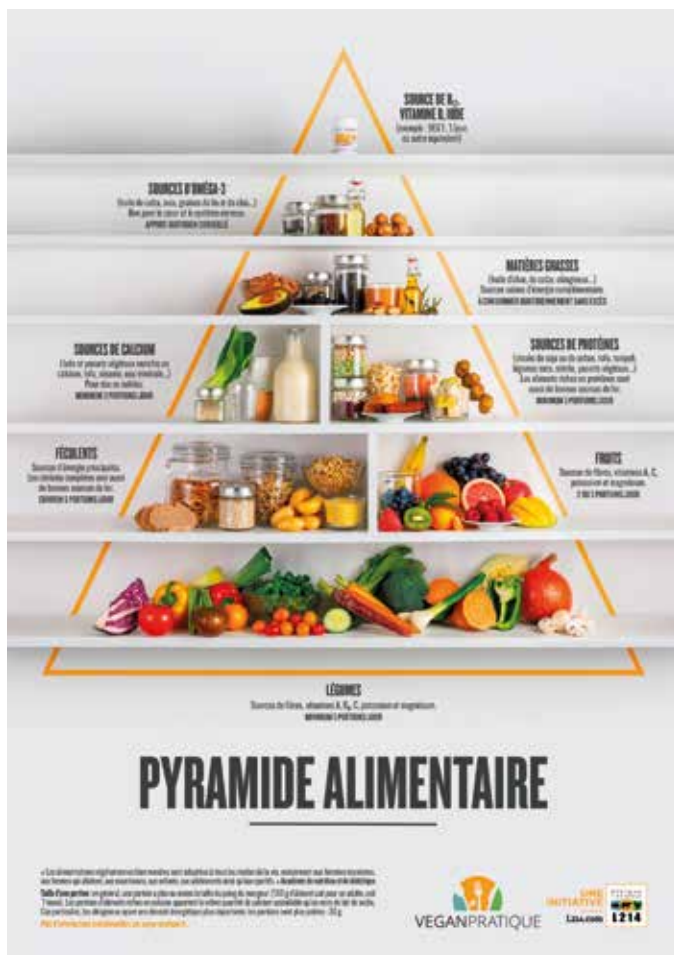


Enfin, nous avons eu à cœur de conclure le livre sur l'aspect militant du véganisme, d'expliquer pourquoi il est nécessaire et urgent de végétaliser son alimentation. Le livre se referme sur une liste d'actions concrètes et efficaces dont le lecteur peut se saisir pour augmenter son impact.

Toutes les informations sur *Le Guide vegan L214* sont disponibles sur vegan-pratique.fr/guide-L214.

LA PYRAMIDE ALIMENTAIRE ET LE TABLEAU NUTRITIONNEL

Deux nouveaux posters ont fait leur entrée sur la boutique L214 en 2020, à l'initiative de l'équipe Vegan Pratique. Une pyramide alimentaire vegan a été créée pour



montrer l'ensemble des aliments qui composent une alimentation végétale équilibrée. Les portions journalières et de nombreux exemples d'ingrédients y sont présentés.

À ses côtés, un tableau nutritionnel a été réalisé : une liste des nutriments essentiels contenus dans chaque aliment sous forme de pense-bête. Avec toutes ces informations visibles d'un coup d'œil, manger vegan est réellement simple ! Ces deux supports sont disponibles en format A2 et en téléchargement gratuit.

ÉQUIPE VEGORESTO

Lancée en 2015, la campagne VegOresto invite les restaurateurs à servir un menu vegan en plus de leur offre habituelle et les rend visibles sur son site internet (annuaire en ligne). En 2020, l'équipe était composée au premier trimestre de Laurie, Judith (en remplacement temporaire de Laurie) et Coralie. Dans les mois qui ont suivi, ce sont Baptiste, Coralie et Olivier qui ont animé la campagne, avec l'appui de Christian (prestataire).

LES DÉFIS

Pour faire découvrir la cuisine végétale aux chefs et les inciter à mettre à leur carte un menu complet, des défis leur sont régulièrement lancés : « Concoctez un menu vegan le temps d'un repas, nous nous engageons à remplir votre restaurant ! »

Gage de leur sérieux et de leur utilité, ils nous ont été demandés par plusieurs professionnels de santé, médecins et diététiciens, pour l'exercice de leur activité. Nous leur avons fourni des exemplaires gratuitement pour leurs cabinets.

LES RÉSULTATS DU VEGGIE CHALLENGE TOUJOURS AUSSI POSITIFS

Malgré une focalisation de nos moyens de communication sur la parution du Guide, le Veggie Challenge a enregistré un nombre d'inscriptions toujours aussi élevé pour l'année 2020. Plus de 37 500 personnes ont demandé à recevoir notre programme de 21 jours directement dans leur boîte mail, pour un total de près de 130 000 inscrits depuis son lancement en juin 2017.

Une part significative de ces inscrits provient de nos pages d'enquêtes. À chaque fois que nous révélons des images sur les conditions de vie et de mort des animaux, nous encourageons en effet les visiteurs à agir et contribuer concrètement à réduire la souffrance des animaux. La découverte de l'alimentation végétale à travers le Veggie Challenge est une solution largement plébiscitée par nos visiteurs.

VEGAN PRATIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- 2,4 millions de visiteurs sur le site en 2020 ;
- 33 % de visiteurs supplémentaires par rapport à 2019 ;
- près de 130 000 personnes ont suivi le Veggie Challenge depuis sa création, dont 37 500 en 2020 ;
- 8 765 membres sur le groupe Facebook privé.

Le groupe Facebook privé du Veggie Challenge est toujours animé et modéré par 5 bénévoles : Anastasia, Camille, Julien, Marie-Laure, et Sandra. Nous les remercions infiniment pour leur aide continue dans ces missions.

Ces défis ont eu lieu grâce aux 32 équipes rassemblant une centaine d'ambassadeurs bénévoles dans toute la France. Fin 2020, 746 défis avaient été lancés aux restaurateurs, ce qui représente plus de 22 000 repas vegan servis depuis le lancement de VegOresto. Tous ces défis sont autant de services durant lesquels les restaurants ne servent pas de repas contenant des produits d'origine animale.

LES RESTAURANTS PARTENAIRES

Fin 2020, VegOresto.fr recensait sur son moteur de recherche plus de 2 600 établissements de restauration engagés, par la signature d'une charte, à proposer quotidiennement au moins une alternative 100 % végétale. Malgré la crise de la Covid-19, 780 nouveaux établissements ont signé la charte VegOresto en 2020. Plus de 220 000 nouveaux utilisateurs ont visité le site VegOresto.fr, plus de 700 commentaires ont été déposés sur les fiches des restaurants et plus de 300 signalements ont été effectués sur la page « Recommandez-nous un restaurant ».

LES SALONS

Les ambassadeurs VegOresto ont tenu 4 stands de sensibilisation du grand public (salons Respire la vie à Vannes et à La Rochelle, Veggie World à Lyon, Zen & bio à Angers). Grâce à l'animation d'ateliers de démonstration de recettes par des chefs référencés, notre participation à ces salons a été offerte par les organisateurs. Et pour la deuxième fois, nous avons tenu un stand sur un salon professionnel : le Sirha Green à Lyon, avec l'équipe Improved.

LES FOURNISSEURS

Nous avons multiplié les partenariats avec de nombreuses entreprises proposant des alternatives 100 % végétales dans un format adapté aux professionnels. L'objectif est de faciliter la mise en relation entre les restaurateurs référencés VegOresto et ces fournisseurs. La rubrique dédiée sur le site permet aux restaurateurs de découvrir des alternatives pour toutes les catégories de produits !

À ce jour, 95 fournisseurs sont référencés sur le site VegOresto. Des partenariats sont également mis en place afin de faire déguster des produits innovants aux restaurants référencés ou lors de nos interventions en écoles hôtelières et en restauration collective.



LES RÉSEAUX SOCIAUX

Une personne a été dédiée à l'animation des réseaux sociaux à partir du mois de juillet. Cela a permis de développer notre visibilité, notamment sur Facebook. En 2020, plus de 1 200 000 personnes ont été touchées par les publications de la page Facebook VegOresto, augmentant les interactions avec nos abonnés. Sur Twitter, les publications ont été visionnées près de 450 000 fois sur le deuxième semestre de l'année.

INTERVENTIONS EN ÉCOLES HÔTELIÈRES

En 2020, les interventions auprès d'apprentis et d'élèves cuisiniers se sont poursuivies malgré la crise sanitaire. Notre mission est de former les futurs chefs aux réalités auxquelles ils vont être confrontés sur le terrain, car l'Éducation nationale n'a toujours pas adapté ses référentiels de formation. Cuisiner végétal ne s'improvise pas, les jeunes formés seront ainsi plus à même de répondre aux attentes de leurs clients.

Intervention très intéressante, avec des documents qui illustrent très bien les propos, dynamique et participatif. Exposé qui fait appel aux différentes disciplines des métiers de la restauration (technologie culinaire, nutrition, gestion...). Intervention pertinente en parfaite adéquation avec la formation.

— Anne B., professeure de commercialisation et de service en restauration en lycée hôtelier

Nous sommes intervenus dans 13 établissements partout en France au titre du module 1 (théorique) « Cuisine végétale, les clés de la réussite », et dans 2 établissements au titre du module 2 (mise en pratique) « Relever un défi VegOresto au restaurant d'application ». Les jeunes sont très curieux car ils découvrent un nouvel univers culinaire à explorer. Ils posent beaucoup de questions et les professeurs testent avec eux de nouvelles recettes avec des produits innovants, notamment en pâtisserie.

À l'issue de chacune de nos interventions, nous demandons aux jeunes et aux enseignants d'évaluer la prestation. Cette année, le taux de satisfaction des professeurs était de 100 %, celui des jeunes de 97 %.

En parallèle, nous avons travaillé à la réalisation d'une exposition pédagogique sur la cuisine végétale, finalisée au printemps 2021. Cette exposition viendra en complément de l'intervention en classe ou pourra être utilisée en parfaite autonomie par les professeurs des écoles hôtelières.

ÉQUIPE IMPROVED

La campagne Improved (IMaginer les PROpositions VÉgétales de Demain) a démarré en février 2018. Elle sensibilise les professionnels de l'agroalimentaire et de la restauration collective aux impacts de la consommation de produits d'origine animale et leur fournit outils et connaissances pour rendre les alternatives végétales attractives et accessibles. La démarche adoptée est basée sur la sensibilisation, l'encouragement et l'accompagnement. Cette initiative s'appuie sur les questions environnementales, les enjeux de santé publique, de justice sociale et d'éthique animale pour inciter les responsables au changement. L'équipe est composée d'Alexandra, Olivier et Séverine.

L'équipe avait priorisé ses actions pour 2020 sur la restauration collective, le contexte sanitaire en a décidé autrement ! L'équipe a rebondi en mettant à profit ces mois de confinement pour structurer son approche et ses outils et relayer une campagne internationale.

LA PREMIÈRE INTERVENTION « CUISINE VÉGÉTALE, LES CLÉS DE LA RÉUSSITE » AUPRÈS DE CHEFS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Adaptée de celle réalisée en école hôtelière, notre intervention gratuite à destination des professionnels de la restauration collective permet de sensibiliser ce public spécifique à l'alimentation végétale. Durant 3 h sont abordés l'évolution des modes de consommation des Français et leurs nouvelles attentes culinaires, les conséquences de notre alimentation sur l'environnement, la santé et les animaux, le gaspillage alimentaire, la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), la dimension inclusive de la cuisine végétale... Les participants découvrent des solutions concrètes afin de répondre aux attentes d'une clientèle toujours plus attentive et responsable. À cause de la crise sanitaire, une seule de ces interventions a pu avoir lieu en 2020. Elle a rencontré un vif succès (100 % de taux de satisfaction) et sera proposée à nouveau en 2021, si le contexte le permet.

STRUCTURATION DES ANIMATIONS « SAVEURS VÉGÉTALES »

Les gestionnaires de restaurants collectifs sont de plus en plus nombreux à souhaiter proposer des menus réalisés sans produits d'origine animale. L'animation « Saveurs végétales » permet de sensibiliser leurs clients aux impacts positifs de l'alimentation végétale au travers d'un repas vegan. Grâce à une communication positive, des recettes gourmandes et des jeux-concours, les usagers sont invités à découvrir des menus éthiques et savoureux pendant leur pause déjeuner.

Une animation de grande ampleur (6 000 couverts pendant 2 jours) avait été planifiée en mai 2020, elle a été reportée à juin 2021. L'équipe a mis à profit ce temps supplémentaire pour accompagner l'entreprise dans sa démarche de végétalisation et proposer des animations à distance, avec une communication basée sur la faible empreinte carbone des plats d'origine végétale.

Une autre animation a tout de même pu avoir lieu dans un restaurant universitaire : initialement prévue en mars, elle s'est finalement déroulée en octobre. L'occasion de développer une campagne de communication



AU DÉJEUNER
UN HÉROS TU PEUX ÊTRE.

au ton décalé pour les étudiants, qui ont été plus de 1 000 à se régaler du menu végétal spécialement conçu pour la journée.

UN LIVRET DE RECETTES POUR LES RESTAURANTS COLLECTIFS

Cuisiner pour 1 000 personnes ne s'improvise pas ! Les professionnels de la restauration collective ont un intérêt croissant pour la cuisine végétale, mais doivent également faire face à des contraintes de coût, de temps de préparation et de disponibilité des produits. Consciente de ces contraintes, l'équipe a rédigé un livret de recettes 100 % végétales, simples à réaliser et composées principalement à partir d'ingrédients bruts : entrées, plats, desserts, accompagnements et astuces, rien n'a été laissé au hasard. Le livret compte 39 recettes et est transmis à chacun de nos contacts intéressés.

TENUE D'UN STAND AU SALON SIRHA GREEN À LYON

L'équipe a animé pendant trois jours, au mois de septembre, un stand dédié à nos actions sur la végétalisation de l'alimentation. Surpris par notre présence, de nombreux professionnels sont venus à notre rencontre et ont découvert notre offre d'accompagnement et nos nombreux outils. Montrant un réel intérêt dans les échanges, l'équipe a pu nouer de nouveaux contacts et

conforter sa légitimité en tant qu'acteur de terrain sur la végétalisation de l'alimentation.

LA CAMPAGNE VEGANUARY

Contraction de *vegan* et *January*, cette campagne, venue d'outre-Manche, invite les curieux à tester l'alimentation vegan durant tout le mois de janvier.

L214 a été choisie comme partenaire exclusif de Veganuary pour développer la campagne en France et a donc eu pour mission de promouvoir le défi, tant auprès des entreprises que du grand public.

L'édition 2021 a comptabilisé plus de 580 000 inscrits au niveau mondial, dépassant allègrement l'édition précédente (400 000). Pour sa première participation, la France se classe 11^e en nombre d'inscrits dans le top 20 des pays

participants ! Côté entreprises, nous en avons mobilisé plus d'une trentaine – dont Carrefour, Quitoque, Deliveroo, Les Nouveaux Fermiers – qui ont joué le jeu et valorisé l'alimentation et les produits vegan à travers leurs nombreuses communications. Forte de ce succès, L214 sera de nouveau mobilisée pour porter l'édition 2022.

RENCONTRES AVEC DES FABRICANTS ET FOURNISSEURS

L'équipe Improved rencontre régulièrement des fabricants et des fournisseurs (français et étrangers) mettant sur le marché des produits vegan innovants. Ces rencontres permettent à l'équipe d'avoir une vision pointue du marché et de créer des connexions. Ces nouveautés sont ainsi référencées et communiquées aux différents interlocuteurs en fonction des besoins.



PÔLE POLITIQUE, COMMUNICATION & RESSOURCES

ÉQUIPE PRESSE & COMMUNICATION

En 2020, l'équipe Com-presse a connu quelques changements avec les départs de Catherine et de Mathilde ainsi que l'arrivée de Nicolas, auparavant dans l'équipe Vegan Pratique, venu prêter main-forte à Barbara et Claire. Ces 5 personnes ont assuré les missions principales de l'équipe : la rédaction de communiqués de presse, de lettres d'information et d'articles de blog, la relecture et l'appui aux autres équipes pour leurs communications propres, la recherche documentaire, la mise à jour des contenus des sites internet, et les relations avec la presse.

RELATIONS PRESSE

Sur l'année 2020, nous avons dénombré un total d'environ 2 700 articles mentionnant L214 (télévision, radio, presse écrite et web), dont des dizaines à l'international. Pour ne citer que quelques passages médias, on peut signaler :

- le passage de Brigitte dans l'émission *C l'hebdo* sur France 5 et l'interview de Sébastien dans le reportage de *L'Œil du 20 heures* au journal télévisé de France 2 sur le double langage du ministère de l'Agriculture suite à notre enquête sur l'abattoir Sobeval ;
- un sujet dans l'émission *Quotidien* sur TMC qui revient sur la polémique injustifiée autour de la revue *Mon journal animal* ;
- la participation de Samuel à un débat sur les lanceurs d'alerte dans l'émission *Ça vous regarde* sur LCP ;
- un passage d'Hélène et de Léo dans l'émission *Tout compte fait* sur France 2 afin de parler de la campagne adressée à Domino's Pizza pour faire reculer les pires pratiques d'élevage et d'abattage des poulets ;
- la participation de Brigitte et Sébastien à de nombreux podcasts, tels que *La combinaison*, *Baleine sous gravillon*, *So Sweet Planet*, *Présages* ou *Les nouveaux mangeurs*.

Côté presse écrite et web, notons :

- la tribune cosignée par L214 parue dans *Libération* demandant la protection des lanceurs d'alerte ;
- les nombreuses reprises de la campagne adressée à Lidl pour obtenir son engagement sur les conditions d'élevage et d'abattage des poulets, dont un papier du *Monde* qui revient sur toutes les avancées pour les poulets obtenues par les associations parmi lesquelles L214 ;
- un article du *Parisien* qui revient sur la manière dont la cause animale s'est imposée dans les municipalités avec notamment la charte « Une ville pour les animaux »,
- un test très élogieux du Veggie Challenge sur le site MadmoiZelle ;
- des articles à l'international suite à nos enquêtes sur le transport des veaux ou sur un élevage de cochons Herta, dans le *Times* ou le *Guardian* par exemple.

L214 a régulièrement sollicité les médias et a également répondu à leurs sollicitations. Nous avons envoyé 54 communiqués de presse nationaux :

- 20 pour desancements d'enquêtes ou en réaction à

- l'actualité,
- 8 concernaient des campagnes ou événements,
- 10 concernaient les poules pondeuses ou les poulets (engagements d'entreprises ou lancement d'enquêtes),
- 4 concernaient des décisions de justice,
- 12 concernaient la politique (nationale ou locale).

Nous avons également sollicité la presse régionale (104 communiqués) :

- 2 actions coordonnées du rézo ont donné lieu à l'envoi de 42 communiqués,
- les actions ponctuelles du rézo (compteurs humains et autres actions de rue) ont donné lieu à l'envoi de 43 communiqués,
- les défis VegOresto et VegOcampus, ainsi que les participations à des événements (salons, conférences, etc.), ont donné lieu à 14 communiqués,
- les mobilisations contre des projets d'élevages intensifs ont donné lieu à l'envoi de 5 communiqués.

À noter : nos actions de rue et participations à divers événements ont été fortement impactées par la situation sanitaire.

LETTRES D'INFO

Nous avons envoyé à nos abonnés (près de 810 000 en fin d'année 2020) 76 lettres d'info nationales. À l'occasion, nous avons aussi envoyé des lettres d'information régionales pour partager certaines actions ou soutenir des initiatives locales, comme des pétitions et des consultations publiques concernant des projets d'élevages intensifs de cochons dans le Finistère ou de poulets dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, mais aussi, plus joyeusement, l'annonce du festival vegan Smmile à Paris ou une conférence sur les poissons de Sébastien Moro à Lyon.

De plus, chaque semaine, l'agenda hebdomadaire des actions pour les animaux est envoyé par mail. Il recense les actions de L214 et celles proposées par d'autres associations de défense des animaux.

LE BLOG L214

Nous avons publié 17 notes de blog en 2020. Parmi ces nouveaux articles, nous comptons des notes de lecture d'ouvrages traitant de la cause animale, des réactions à l'actualité et des focus sur des campagnes de l'association. Le blog compte une moyenne de 10 000 visiteurs par mois.

LES SITES WEB

En 2020, l'équipe Com-presse, accompagnée par l'équipe web-design, a poursuivi la mise à jour des sites web généralistes de l'association (L214.com, viande.info, stop-foie-gras.com...). Il s'agit d'un travail de fond qui sera poursuivi en 2021. Les mises à jour concernent le fond (validité et mise à jour des informations communiquées) et la forme (design, parcours utilisateur, clarté et accessibilité du contenu). L'enjeu est important : sur l'année 2020, ces sites ont accueilli plus de 2,2 millions d'utilisateurs.

ACTIONS EXPRESS POUR LES ANIMAUX (AEA) ET JO LE BOT

Les Actions Express pour les animaux (actions-express-L214.com) comptaient à la fin de l'année 2020 plus de 85 000 personnes inscrites. Envoyée une à deux fois par semaine, cette lettre d'info spéciale propose des actions rapides à réaliser sur les réseaux sociaux, par mail ou téléphone. Sur toute l'année 2020, 78 actions ont été proposées par mail pour donner de la visibilité aux enquêtes, demander à des entreprises de s'engager ou interpeller des élus. En complément des actions envoyées par mail, le robot de L214 propose des Actions Express via Messenger. Il a proposé à ses abonnés 17 actions en 2020 et comptait à la fin de l'année plus de 3 676 inscrits.

Grâce à la combinaison de ces deux outils, des milliers de personnes ont sollicité la chaîne de restaurants Burger King sur l'élevage en cage des poules pondeuses, ou encore Domino's Pizza sur l'élevage intensif des poulets dits « de chair » : les deux groupes se sont engagés !

CONFÉRENCES

Sur l'année 2020, L214 a participé à une vingtaine de conférences ou événements. Entre autres :

- plusieurs personnes de l'équipe se sont mobilisées pour animer des ateliers et une conférence au festival ELLE Green, organisé par la Fondation GoodPlanet et le magazine ELLE ;
- Brigitte a participé à une table ronde organisée par AgroParisTech, au forum organisé par la coopérative Terrena, à une table ronde avec Insolente Veggie, Camille Brunel et Vincent Message à la médiathèque de Caen ainsi qu'à des événements organisés en ligne pendant la crise sanitaire, dont une conférence pour Sciences Po Environnement Paris, une table ronde sur les lanceurs d'alerte organisée par la commission ouverte Droit Animal (créée sous l'égide du barreau de Paris), le festival Veg'Morocco ainsi que des lives avec Jerem Star, les éditions La Plage et l'autrice Eva les ptits plats, avec Matthieu Ricard et Hugo Clément sur le thème de l'altruisme, ou encore avec l'association Youth for Climate ;
- Isis a animé une conférence sur les droits des animaux à Berne ;
- Nicolas et Barbara ont participé à des débats faisant suite à la projection du film *Empathie*.



ÉQUIPE RÉSEAUX SOCIAUX

Durant l'année 2020, des changements ont eu lieu dans l'équipe RS. Xavier a souhaité quitter notre équipe et a été remplacé par Baptiste dans un premier temps, puis par Emmanuelle. Désormais l'équipe est donc composée de Laurie, Camille, Merry et Emmanuelle.

Les challenges ont évolué par rapport à l'année précédente : en plus de soutenir les autres équipes, d'approfondir notre travail de veille et d'être réactifs à l'actualité, nous avons développé des sujets spécifiques aux RS tels que les vidéos foie gras. Actuellement, nous sommes particulièrement actifs sur 3 grands réseaux sociaux : Facebook, Instagram et Twitter. Nous intervenons de manière plus sporadique sur YouTube, LinkedIn et Pinterest.

FACEBOOK

En 2020, sur Facebook, nous avons mis en ligne **386 publications** qui ont eu une portée totale de **92,8 millions**. Nous avons enregistré 89 412 abonnés supplémentaires (plus de **11 % de croissance** en 2020). Notre communauté est très réactive : elle commente, like et partage énormément lorsque le contenu lui plaît. Cela nécessite de déployer nos efforts sur la modération de chacun des réseaux sociaux. Les publications ayant la plus grande portée sont les vidéos, et plus particulièrement les vidéos d'enquêtes, et à l'inverse les vidéos d'animaux recueillis dans des refuges, qui dégagent un bonheur communicatif. Exemples :



INSTAGRAM

En 2020, nous avons mis en ligne **390 publications**. Dans les publications qui ont fait des scores remarquables, nous retrouvons des vidéos produites par L214 ainsi que des actualités, notamment liées à la chasse. En janvier 2020, nous avions 116 085 abonnés. Au 31 décembre 2020, nous en comptons 184 783 (**augmentation de plus de 59 %**). Exemples :



TWITTER

En 2020, nous avons publié 3 097 tweets, qui ont généré **59,3 millions d'impressions** (+ 54,8 % par rapport à 2020). Au 31 décembre 2020, notre compte était suivi par 95 172 followers, soit 16 276 de plus qu'au 1^{er} janvier (+ 10,8 %). Twitter est un réseau social qui permet de réagir rapidement sur l'actualité et d'interagir facilement avec les personnalités et le monde politique.



Tweet RT + Commentaire à l'utilisateur Web-agri qui a généré 360 350 impressions

En plus des comptes L214, l'association est également présente sur les réseaux sociaux à travers ses différentes campagnes : VegOresto (Facebook et Twitter) ; Politique & Animaux (Facebook et Twitter) ; L214 Éducation (Facebook) ; Paye Ton Cliché Vegan (Instagram). Cette année 2020 a encore été bien riche sur les réseaux sociaux : nous avons pu porter la voix des animaux grâce à des publications qui ont touché parfois plusieurs millions de personnes. Chacune de nos publications est l'occasion pour des centaines et même parfois des milliers d'utilisateurs de commenter, donner leur avis, débattre et d'avancer dans leur propre réflexion. Certaines publications permettent de réelles prises de conscience chez les utilisatrices et utilisateurs de ces réseaux sociaux qui s'engagent à changer leur mode de vie afin de tenir compte des animaux. Cette année encore, nous avons constaté l'impact important de nos réseaux sociaux en termes de communication. Nous y avons investi beaucoup d'énergie et avons constaté des résultats probants, nous continuerons donc en 2021 !

ÉQUIPE CRÉATION

En 2020, l'équipe Création a géré en interne la majorité des créations de supports de communication de l'association et de ses campagnes : vidéos d'enquêtes ou d'autres types, sites web, magazines, tracts et documents papier, affiches, articles pour la boutique ou encore visuels destinés aux réseaux sociaux. Certains projets ont cependant été ponctuellement pris en charge par des professionnels indépendants. Seule exception : depuis plusieurs années, Charline et Abdel s'occupent de la mise en page du *L214Mag* édité 3 fois par an. Nous les remercions chaleureusement pour ce travail bénévole.

En 2020, l'équipe comprenait Aurélie, Élodie, Étienne, Florent, Jonathan, Leslie, Mathieu, et Valentine. Ils ont été rejoints par Yann, qui a endossé un rôle large et polyvalent de chef de projet à partir d'avril. Élodie a quitté l'association en octobre.

Il a semblé opportun de renforcer l'équipe par l'apport d'un chef de projet capable de travailler en amont sur les opportunités de prises de parole, de gérer le déroulement des projets jusqu'à leurs publications et d'en faire une analyse en aval pour affiner notre communication future.

Son apport a permis à la campagne « Agir sur les causes », mettant sur le devant de la scène les relations méconnues entre élevage intensif et risques accrus de futures pandémies, de voir le jour en janvier 2021 tout en s'adaptant au contexte sanitaire. Cette campagne était une initiative de l'équipe Création. En plus de la participation de toute l'équipe, elle aura impliqué Alexandra Mocanu, photographe, Maxime Sabin, chef opérateur, et Anaëlle Trogno, maquilleuse, pour la réalisation des portraits photographiques et vidéos de Laura, Denis, Thanh, Pascale et Nathalie, bénévoles de terrain actifs et modèles bénévoles d'un jour. Merci encore à eux !



Au final, cette opération aura permis de donner corps à notre volonté de conférer davantage de portée aux voix scientifiques avec :

- une présence de 7 jours dans le métro parisien, soit dans un endroit où les passants sont eux-mêmes en situation de port du masque (100 affiches, audience estimée à 3,9 millions de personnes),
- une lettre ouverte cosignée par une quinzaine de scientifiques pour demander à Emmanuel Macron de prendre des mesures contre l'élevage intensif afin de prévenir les futures pandémies, publiée dans les journaux *Le Parisien* et *Aujourd'hui en France*, et sur le site du *Parisien*,
- un visuel de la campagne diffusé dans les journaux *Le*

Parisien et *Aujourd'hui en France* (audience de 1,3 million de lecteurs en moyenne),

- plus de 500 000 vues pour le film de la campagne sur Facebook, Instagram et surtout YouTube,
- plus de 110 articles de presse répertoriés, dont *Le Parisien* et *Aujourd'hui en France*, mais aussi une dépêche AFP, BFMTV, Konbini, *Charlie Hebdo*...

L'autre temps fort de l'année fut la campagne pour inciter l'enseigne Lidl à s'engager contre les pires pratiques d'élevage et d'abattage des poulets, à l'initiative de l'équipe Plumes. Les quatre vidéos conçues en interne parodiaient la communication de Lidl par le biais de ses publicités emblématiques : « Allo patron ? », et les démonstrations produits pour sa gamme d'outils Parkside. Produits par les films du Périscope, ils ont été tournés par le réalisateur Quentin Lecocq et incarnés par des comédiens professionnels. Un fort appui pour cette campagne !

Le reste de notre temps a été réparti entre les autres équipes, et principalement :

- les réseaux sociaux (environ 10 % du temps de travail global de l'équipe),
- L214 Éducation avec la production en interne du livret « Nourrir l'humanité » (à paraître) et du magazine trimestriel *Mon journal animal* (environ 10 % du temps de travail),
- les enquêtes (environ 10 % du temps de travail),
- la boutique L214, avec la création de nouveautés comme le poster de la pyramide alimentaire (photographiée par Alexandra Mocanu là encore), le T-shirt « I want to break free » (grâce à l'illustratrice Valentine Dubois) et les T-shirt et tote-bag « Tous sensibles » mélangeant des visages de veau et de chien.

Par ailleurs, Aurélie a été suivie tout au long de l'année 2020 par Brut pour un documentaire sorti début 2021. Il met en valeur le travail et l'engagement des salariés de L214 au travers d'Aurélie et de son travail de création pour défendre les animaux.

Notre activité a été sensiblement modifiée par la pandémie de Covid-19, et plusieurs temps forts habituels, comme la marche annuelle, ont été ajournés ou annulés.

Par ailleurs, nous avons continué à travailler avec Benjamin et Pierre de BPMusic, compositeurs et sound designers, qui nous aident depuis février 2018 pour la création de bandes-son sur-mesure pour nos vidéos et nos actions de rue. Enfin, les réalisateurs du collectif Les Parasites ont contribué au tournage d'un commentaire d'enquête assuré par le rappeur Gringe en décembre.

ÉQUIPE JURIDIQUE

Chaque année, les procédures juridiques sont nombreuses. L'année 2020 a été marquée par une activité intense malgré un contexte sanitaire perturbant le travail des services de la justice. Toujours à nos côtés, Maître Caroline Lanty et Maître Hélène Thouy ont relevé cette année 1 000 défis. Un grand merci à elles de défendre les animaux et l'association devant la justice avec tant de détermination !

DES PLAINTES CONTRE L'ÉTAT

[Un recours a été déposé avec le soutien de la Ligue des droits de l'Homme](#), concernant la convention passée entre le ministère de l'Intérieur, la gendarmerie et deux syndicats agricoles (FNSEA et Jeunes Agriculteurs) et sa cellule Déméter destinée à renforcer la surveillance et la répression de celles et ceux qui critiquent ou remettent en question le modèle agricole intensif. Convocations en gendarmerie, auditions, présence de gendarmes dans des réunions de travail : ce sont les intimidations que subissent depuis des mois plusieurs associations de défense de l'environnement ou des animaux. L214 n'est pas épargnée, plusieurs de ses salariés ont été entendus en audition en 2020 pour se justifier d'actions d'information de l'association. Le dossier est en cours d'instruction devant le tribunal administratif de Paris.

Nous avons évoqué les problèmes que posait cette convention avec Éric Dupont-Moretti, garde des Sceaux, ainsi qu'avec son cabinet.

L214 a également déposé un [recours en responsabilité contre l'État pour 5 violations du droit de l'Union européenne](#) devant le tribunal administratif de Strasbourg concernant la production ou la commercialisation de foie gras. Le dossier est en cours d'instruction devant le tribunal.

En 2018, nous avons assigné l'État en responsabilité pour dysfonctionnement des services de la justice pour la procédure concernant l'abattoir d'Alès. En 2020, l'État a été condamné à verser 3 000 € à L214 au titre du préjudice moral et 1 200 € concernant les frais de procédure. Une victoire symbolique qui ne permet pas la réouverture d'un procès. Toutefois, on peut espérer une attention accrue des services de la justice pour les procédures concernant les animaux.

LES PROCÉDURES PÊLE-MÊLE

Concernant l'abattoir Sobeval en Dordogne, dont nous avons montré les images en février, notre plainte contre l'abattoir pour mauvais traitements envers les animaux a été classée sans suite par la procureure bien qu'elle reconnaisse l'existence de ces infractions. Il nous reste une voie de recours : la citation directe.

Par ailleurs, l'abattoir avait porté plainte contre L214 pour diffamation. Pas de condamnation pour L214, le tribunal a conclu à la nullité de la citation et de la procédure, la société Sobeval a été déboutée de toutes ses demandes. La procédure pour diffamation que nous avons initiée pour les propos que des représentants syndicaux de la FDSEA et de la Coordination rurale

ont tenus dans les colonnes de la *Dordogne Libre* a été déboutée. Comme le parquet ne fait pas appel, nous sommes contraints d'en rester là.

Nous étions partie civile dans une procédure à l'encontre de l'abattoir 47, un dossier qui nous avait été signalé par France Nature Environnement (FNE). L'abattoir a été condamné pour la violation de suspension d'abattage rituel ordonnée par les services vétérinaires et pour outrage à agent. La condamnation est de nouveau assez symbolique : 3 000 € d'amende, 1 000 € à L214 pour préjudice moral et 500 € pour les frais de procédure.

En 2019, nous avons porté plainte contre un élevage de lapins de Nœuil-les-Aubiers (Deux-Sèvres). L'exploitant a été condamné à 2 contraventions pour un total de 1 500 €, ainsi qu'à verser à L214 700 € de préjudice moral et 500 € de frais de procédure.

Concernant l'abattoir de Houdan, la procédure d'appel s'est terminée en décembre. La condamnation de l'agent des services vétérinaires est confirmée. Celle du directeur est alléguée : il est relaxé sur les infractions d'installations non conformes et de personnel non qualifié.

Concernant l'abattoir du Boischaut, dont nous avons révélé les pratiques en novembre 2018, le tribunal de Châteauroux a rendu son jugement en avril 2021 : si le total des amendes prononcées s'élève à 86 000 €, l'ancien gestionnaire de l'abattoir n'a été condamné qu'à 2 000 € d'amendes pour les infractions relatives à la mise à mort des animaux.

Cette peine dérisoire concerne pourtant des infractions graves : du personnel non qualifié pour l'étourdissement et la saignée, des appareils de contention inadaptés aux veaux, aux petits caprins et ovins. L'immobilisation de ces animaux préalablement à leur étourdissement n'était donc pas assurée, ce qui entraînait des étourdissements ratés et des saignées en pleine conscience.

Le reste des peines prononcées concernent des atteintes à l'environnement et à la salubrité, bien plus sévèrement punies que les pratiques ayant entraîné des souffrances supplémentaires pour les animaux.

Deux employés de l'abattoir ont quant à eux été condamnés à des amendes de 2 100 € et 500 € pour les infractions concernant le traitement des animaux. Un ouvrier de l'abattoir a donc été condamné à une peine plus élevée que son employeur !

Les peines encourues par les abattoirs sont si insignifiantes qu'il est moins coûteux pour eux d'enfreindre la réglementation que de faire des travaux ou d'investir dans du matériel aux normes... Affligeant.

Nous avons également obtenu la condamnation de la Ville de Bordeaux, qui avait refusé à L214 la tenue d'une Vegan Place en 2018.

En septembre 2020, nous avons montré les images d'un [élevage de lapins situé à Augan](#) (Morbihan). **L'exploitant a porté plainte** contre L214 pour faire disparaître les images. **Il a été débouté de l'ensemble de ses demandes** et a été condamné à verser 5 000 € de frais de procédure à L214. Il a fait appel de cette décision.

DES CLASSEMENTS SANS SUITE

Notre plainte contre le [couver de La Peyrouse](#), qui jetait les canetons femelles et les indésirables directement dans les poubelles, a été classée sans suite. Si l'infraction est reconnue, le parquet estime que la mise aux normes suffit à abandonner les poursuites.

Classement sans suite également pour le centre d'expérimentation des Sourches (expérimentations sur des poulets, cochons, lapins et vaches à hublot). Le parquet estime qu'il n'y a pas matière à poursuite.

EN COURS

L'audience pour la procédure que nous avons intentée **contre les deux organisateurs du [rituel de Kapparot](#)** dans un centre communautaire juif à Marseille en 2017 est fixée au 23 juin 2021.

L'audience d'appel concernant la condamnation de l'association pour complicité d'atteinte à l'intimité de la vie privée d'ouvriers de l'[abattoir de Mauléon-Licharre](#) (Pyrénées-Atlantiques) devrait se tenir en juin 2021. Pour rappel, en novembre 2019, l'association a été condamnée à payer 5 000 € d'amende et à verser 1 500 € de dommages et intérêts à trois salariés pour complicité d'atteinte à l'intimité de la vie privée.

La procédure en diffamation initiée par la **société de restauration MRS** à l'encontre de L214 est toujours en cours. Nous avons osé mener une campagne publique pour que cette société renonce aux œufs de poules élevées en cage ! L'audience est fixée à décembre 2021.

L'audience pour la procédure en diffamation que nous avons intentée en 2018 (!) contre *La Voix du Nord*, **Willy Schraen, président de la Fédération nationale des chasseurs et Laurent Rigaud, président de la Fédération des bouchers-charcutiers-traiteurs du Nord**, devrait se tenir en octobre 2021.

Cette année, nous avons également porté plainte contre **Éric Zemmour** pour les propos diffamatoires à l'encontre de L214 dans l'émission *Face à l'info*. Nous n'avons pas encore le calendrier de la procédure.

En vrac, sont aussi en cours nos plaintes contre [l'élevage de canards de Lichos](#) (Pyrénées-Atlantiques), [l'élevage des agneaux roquefort et l'abattoir de Rodez](#) (Aveyron), l'abattoir de Blancfort (Cher), l'élevage de cochons de [Barrais-Bussolles](#) (Allier) et [celui de Limoise](#) (Préférence Herta, Allier). Nous engageons également la responsabilité de l'État sur plusieurs dossiers en raison des fautes commises par ses services vétérinaires.

Cette année, nous avons également fait plusieurs demandes de droit de réponse : nous sommes vigilants sur ce qui est dit et écrit dans les articles de presse (télé, radio, internet) lorsqu'ils contiennent des propos manifestement faux ou diffamatoires à l'égard de L214. Nous y répondons afin de rétablir une réalité factuelle.

Le travail mené par nos deux avocates a été continu. Elles ont mis les professionnels et les services de l'État face à leurs responsabilités tout en défendant l'association avec brio. Bravo et merci à elles !



ÉQUIPE POLITIQUE

2020 a confirmé qu'un nouveau palier était franchi dans la prise en compte de la condition animale par les responsables politiques. Une nouvelle étape qui s'explique notamment par les résultats du Parti animaliste aux élections européennes de l'année précédente.

Malgré la crise sanitaire, les revendications politiques pour les animaux ont pu se faire entendre aussi bien aux niveaux locaux que nationaux, grâce à des initiatives particulièrement marquantes.

Notre équipe était composée de Samuel, Sylvain et Erwin. Sylvain a quitté ses fonctions à l'automne et nous avons accueilli Arthur.

AU NIVEAU LOCAL

Lancée dès l'automne 2019 avec l'appui de notre réseau de bénévoles, notre campagne « Une ville pour les animaux » s'est poursuivie en 2020 auprès des candidats têtes de liste aux élections municipales. Au travers de la charte de L214 « Une ville pour les animaux », les candidates et candidats se sont notamment engagés :

- à bannir les produits issus de l'élevage intensif et des pires conditions d'abattage et de pisciculture pour la commande publique de leur commune ;
- à augmenter les propositions végétales, ou mieux 100 % végétales, pour la commande publique ;
- à prendre des mesures concrètes concernant les cirques, la chasse, la corrida, les animaux de compagnie et l'expérimentation animale.

Enfin, les candidats se sont également engagés à nommer un ou une élue à la condition animale dotée de moyens. Cette demande visant à institutionnaliser la cause animale s'inscrit en cohérence avec la demande d'un ministère ou d'un commissaire européen dédié à la condition animale. De nombreux événements se sont déroulés dans une quinzaine de villes, mobilisant les bénévoles et plusieurs candidats.

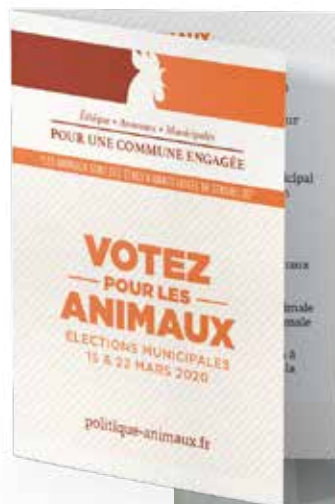
Parmi les 387 candidats signataires, 230 ont été élus conseillers municipaux et 55 ont été élus maires. 231 municipalités (dont 86 de plus de 50 000 habitants) comptent des élus engagés sur les mesures de la charte de L214 « Une ville pour les animaux ». Suite à cette campagne, nous avons notamment rencontré les élus des villes de Besançon, Bordeaux, Fontenay-sous-Bois, Grenoble, Illkirch-Graffenstaden, Lyon, Nancy, Nantes, Paris, Pessac, Rouen ou encore Strasbourg pour travailler concrètement à la mise en œuvre des mesures.

Les municipalités peuvent s'appuyer sur le guide pratique que nous avons mis en ligne sur le site Politique & Animaux pour mettre en application leurs engagements. Côté L214, nous sommes force de proposition notamment sur la commande publique en restauration scolaire et nous les mettons en contact avec des associations spécialisées sur d'autres sujets. Par ailleurs, nous favorisons les partages d'expériences (mise en relations, vœux types, cahier des charges...).

L'observatoire Politique & Animaux a pu recenser 80 villes de plus de 50 000 habitants dans lesquelles une

délégation à la condition animale a été attribuée à au moins un membre du conseil municipal.

Ce travail au niveau local se poursuit en 2021 bien entendu.



AU NIVEAU NATIONAL

Deux faits particulièrement marquants en 2020 nous ont beaucoup mobilisés : le référendum pour les animaux (RIP Animaux) et la proposition de loi du groupe Écologie Démocratie Solidarité (EDS).

Lors du premier confinement, nous avons mobilisé nos sympathisants afin de faire remonter les sujets de la sortie de l'élevage intensif, de la végétalisation de l'alimentation et de l'enseignement de l'éthique animale auprès de la société civile (Croix Rouge, WWF), des acteurs économiques (plateforme reCOvery) et des parlemen-

taires réunis autour de la plateforme « Le Jour d'après ». Ces derniers allaient dans la foulée créer le groupe Écologie Démocratie Solidarité à l'Assemblée nationale et le président de ce groupe, Matthieu Orphelin, s'engager publiquement dès le mois de mai à inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée une proposition de loi sur la condition animale.

Au début de l'été, nous avons aussi envoyé à chaque groupe politique présent à l'Assemblée nationale un bilan succinct mettant le plus souvent en lumière leur inaction en ce qui concerne la condition animale : pas de proposition de loi discutée à mi-mandat alors que 89 % des Français considèrent que la condition animale est importante.

Dans le même temps, 3 entrepreneurs du numérique – Xavier Niel (Free), Jacques-Antoine Granjon (Veepee, ex Vente-privee.com), Marc Simoncini (fondateur de Meetic) – et le journaliste Hugo Clément se sont associés à d'autres personnalités et de nombreuses associations, dont L214, pour porter ensemble une initiative citoyenne inédite : lancer un référendum d'initiative partagée (RIP). Pour obtenir l'organisation d'un RIP, il faut avoir rassemblé 185 parlementaires, ce qui entraîne le lancement d'une plateforme de signatures, sur laquelle il faut rassembler 4,7 millions de signatures de citoyennes et citoyens.



Ce référendum porte 6 mesures consensuelles et pragmatiques pour améliorer le sort d'environ 1 milliard d'animaux :

- la fin de l'élevage intensif,
- l'interdiction de l'élevage en cage,
- l'interdiction des élevages d'animaux pour leur fourrure,
- l'interdiction de la chasse à courre, du déterrage et des chasses les plus cruelles,
- la fin des spectacles avec animaux sauvages,
- la fin des expérimentations animales quand il existe des alternatives.

Lancée en juillet, cette initiative rassemblait plus de 140 parlementaires en décembre et 900 000 personnes étaient inscrites sur le site dédié en attendant de pouvoir officiellement signer.

Durant l'été, nous avons répondu favorablement aux invitations à intervenir lors des universités d'été d'EELV et de la France insoumise. Ces rencontres estivales furent aussi des occasions supplémentaires d'échanger avec des responsables nationaux des partis (présidents de groupes parlementaires, candidats à l'élection présidentielle, etc.), des maires et conseillers à la condition animale nouvellement élus ainsi qu'avec les membres des commissions condition animale.

Le groupe Écologie Démocratie Solidarité a repris en octobre la plupart des mesures portées par le RIP Animaux dans sa proposition de loi portée à l'Assemblée nationale. Courageusement défendue en commission et devant l'Assemblée, elle a été torpillée par la majorité des autres députés. Fortement mobilisée, L214 a sorti deux enquêtes pendant l'examen de cette loi, appelant ainsi les citoyens à solliciter via une interface leurs députés afin de les appeler à voter en faveur des animaux. Ces sollicitations massives et remarquées, si elles n'ont pas permis l'adoption d'un texte ambitieux, ont contribué à faire de la cause animale un sujet incontournable pour la représentation nationale.



Ainsi, ces deux initiatives et la mobilisation des associations ont poussé le gouvernement à annoncer la fin des élevages de visons, des cirques avec animaux sauvages et des delphinariums. La majorité s'est engagée dans la foulée à inscrire une proposition de loi sur la condition animale à l'ordre du jour : l'attente citoyenne est enfin entendue, des mesures concrètes commencent à émerger. Pour rappel, nous avons participé aux travaux du ministère de la Transition écologique au sujet des élevages de visons aux côtés de One Voice et de la Fondation Brigitte Bardot. Notre demande était claire : une interdiction de ce type d'élevage le plus rapidement possible.

Par ailleurs, en début d'année 2020, Didier Guillaume a annoncé la fin du broyage des poussins et de la castration à vif des porcelets pour fin 2021. Si l'interdiction de castration à vif des porcelets est bien inscrite dans la loi par un arrêté, la fin du broyage des poussins est restée au stade de l'annonce pour le moment.

Nous avons participé au cours de l'année 2020 à plusieurs initiatives inter associatives nationales :

- tribunes : « Pour une relance économique intégrant la protection des animaux et de l'environnement » le 9 mai (initiative de Convergence Animaux Politique), « Un enfant tue un renardeau : deux victimes » le 20 juillet (initiative de Laurence Mermet, Hélène Brisaud et Marc Giraud), « Une loi pour mieux défendre les lanceurs d'alerte » le 10 décembre (initiative de la Maison des lanceurs d'alerte), « Le bien-être animal : un enjeu crucial pour la pisciculture » le 15 décembre (initiative de Paris Animaux Zoopolis), etc.
- colloques, conférences : « Le bien-être animal et l'avenir de l'élevage » le 22 octobre (initiative de la LFDA),

« Lanceurs d'alerte sur la condition animale » le 29 mai (initiative de la Commission animaux du barreau de Paris), etc.

- diverses lettres collectives (sur la cohabitation avec les animaux liminaires, la reconnaissance des animaux victimes des guerres, etc.).

Nous avons sollicité les députés sur les questions soulevées par nos enquêtes, notamment :

- sur les conditions d'élevage et de ramassage des poulets (en attirant également leur attention sur les conditions de travail des ramasseurs) ;
- sur l'urgence éthique et sanitaire à interdire les élevages de visons.

Nous avons également répondu au mieux à leurs sollicitations concernant divers projets de questions parlementaires, amendements, propositions de loi, etc.

Nous avons également sollicité des rendez-vous auprès du ministère de l'Agriculture : sollicitations restées sans réponse. De même, notre interpellation d'Emmanuel Macron concernant ses engagements sur la fin de l'élevage en cage des poules est restée sans réponse.

Nous avons à plusieurs reprises réitéré publiquement notre demande de sortir la condition animale du ministère de l'Agriculture : à l'occasion des annonces de Didier Guillaume en janvier, en marge de l'affaire Sobeval en février et lors du remaniement ministériel au printemps.

AU NIVEAU EUROPÉEN

Nous avons participé, via Eurogroup for Animals, à plusieurs initiatives. L'une d'elles a appuyé la décision de la Cour de justice de l'Union européenne qui confirme que les États peuvent choisir d'interdire l'abattage sans étourdissement sur leur territoire. Cette décision est majeure, elle ouvre la voie à d'autres interdictions nationales et à une interdiction européenne de ce mode d'abattage.

Nous avons également relayé plusieurs campagnes européennes et participé aux sujets concernant les conditions d'élevage, le transport (notamment autour de la Commission d'enquête parlementaire), l'abattage (y compris des poissons), les pandémies, le Mercosur, la PAC.

Nous avons proposé et obtenu la création au sein de l'Eurogroup for Animals d'un groupe de travail portant la réduction de la consommation de viande et autres produits d'origine animale dont les travaux ont commencé début 2021.

En 2020, grâce aux actions collectives des organisations européennes, le Pacte vert pour l'Europe et la stratégie « De la ferme à la table », qui forment la feuille de route de l'Union européenne, permettent d'espérer des avancées significatives sur la transition agricole et alimentaire. La stratégie « De la ferme à la table » annonce ainsi : « Le passage à un régime alimentaire plus végétal avec moins de viandes rouges et transformées et plus de fruits et légumes réduira non seulement les risques de maladies potentiellement mortelles mais aussi l'incidence environnementale du système alimentaire ».

L'ambition affichée par la Commission européenne d'atteindre la neutralité carbone pour 2050 implique une diminution drastique de l'élevage, et une végétalisation importante de notre alimentation.

La révision des règlements européens sur le transport et l'abattage des animaux est annoncée. Une commission d'enquête parlementaire sur le transport a également démarré ses travaux.

Nous avons participé au cours de l'année à plusieurs initiatives inter associatives européennes :

- initiative citoyenne européenne « End the Cage Age » (initiative du CIWF) ;
- mobilisations pour faire barrage aux tentatives d'entraver le marché des alternatives végétales (amendements 165 et 171) ;
- préparation de la campagne coordonnée par GAIA pour inscrire le bien-être animal dans le titre d'un commissaire européen, etc. ;
- audition par la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale dans le cadre du rapport d'information sur la protection du bien-être animal au sein de l'Union européenne.

Cette même année est aussi paru le rapport « Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal » pour lequel L214 avait été auditionnée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

POLITIQUE & ANIMAUX

Notre site recense plus de 3 000 personnalités politiques des échelons locaux, nationaux et européens, et plus de 6 500 actions politiques y sont répertoriées et notées.

Depuis novembre 2020, Paris Animaux Zoopolis coopère avec Politique & Animaux afin d'assurer le suivi des votes des 163 membres du Conseil de Paris et a ainsi rejoint les deux bénévoles de notre observatoire : Thierry Lherm et Patrice Nortier (que nous remercions chaleureusement au passage).

Notre observatoire politique permet d'avoir une vue d'ensemble de l'action politique d'un ou d'une élue et de la contacter. Cet observatoire apporte ainsi une aide précieuse pour toute personne ou organisation engagée dans des actions de plaidoyer en lien avec la condition animale.

Politique & Animaux est suivi par 22 300 personnes sur Facebook et 12 800 personnes sur Twitter.



ÉQUIPE RELATIONS DONATEURS & RECHERCHE DE FONDS

L'action de L214 repose avant tout sur la générosité de ses membres, donateurs et donatrices, dont le nombre ne cesse d'augmenter depuis la création de l'association. Au 31 décembre 2020, L214 comptait 47 868 membres à jour de cotisation. Leur soutien financier a permis de mener des actions tout au long de l'année, actions qui ont contribué à une forte prise de conscience sur la façon dont les animaux sont traités dans notre société. Parmi ces membres, près de 15 000 personnes ont choisi le don mensuel, un socle solide pour l'association.

Les ressources de L214 étaient de 7 041 k€ en 2020, dont plus de 93 % issus des dons et adhésions, soit 6 563 k€. Les dons des particuliers représentent l'immense majorité des dons reçus par l'association, et ils font notre force. L214 ne demande pas et ne reçoit pas de subventions publiques. Les dons d'entreprises, associations et fondations représentent environ 18 % du total des dons en 2020, principalement grâce à un financement de 614 k€ accordé par Open Philanthropy. Cette organisation basée aux États-Unis finance des ONG humanitaires, environnementales et de protection animale dans de nombreux pays.

Depuis janvier 2020, il est également possible de nous soutenir financièrement sans dépenser un centime, via le moteur de recherche Lilo.

Comme l'année précédente, de généreux alliés ont choisi de doubler tous les dons faits à L214 durant plusieurs semaines, en juillet et en novembre. Pour chaque euro reçu, ils ont donné un euro supplémentaire : L214 a donc reçu des dons doublés pour agir pour les animaux, et ces deux temps forts de l'année ont participé à l'accroissement de nos ressources. Un grand merci.

Au-delà du travail de collecte de fonds, nécessaire au développement de l'activité de l'association et au déploiement des campagnes, l'équipe a pour mission de prendre soin des membres, donateurs et donatrices, avec notamment l'envoi des cartes de membre et des reçus fiscaux – deux documents toujours très attendus –, le remerciement pour les dons et les réponses aux nombreux messages (en moyenne 350 par mois).

Notre magazine quadrimestriel, le *L214Mag*, a été envoyé à tous les membres en février, juin et octobre 2020 pour les informer de l'actualité de l'association et garder le lien. Ce magazine est également diffusé gratuitement sur la boutique en ligne et lors des actions. Son tirage est d'environ 92 000 exemplaires par numéro.

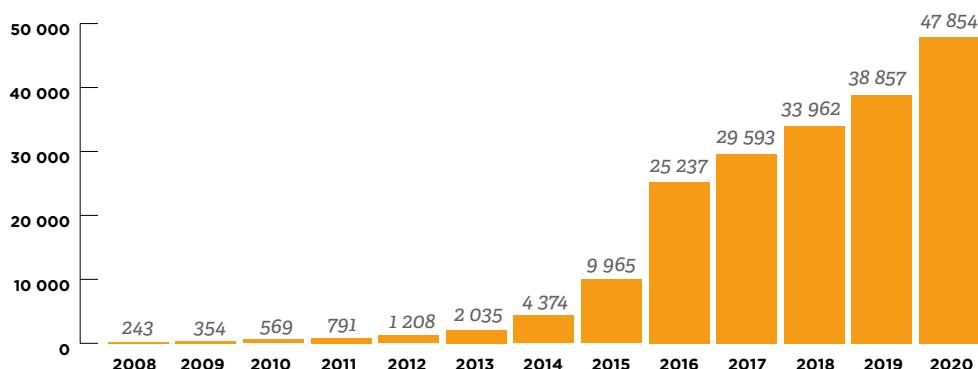
Nous remercions vivement et chaleureusement toutes les personnes, personnalités, entreprises, fondations et associations qui ont soutenu L214 en 2020, ainsi que notre expert-comptable, qui accompagne gracieusement l'association depuis ses débuts.

En 2020, l'équipe dédiée à la relation donateurs et la recherche de fonds était composée d'Alexandra R., Aurélie G., Cécile B., Nina et Thibaut.

UN FONDS DE DOTATION POUR RECEVOIR DES LEGS

En 2014, le fonds de dotation L214 pour la défense des animaux a été créé pour répondre à la demande de nos sympathisantes et sympathisants qui souhaitent faire un legs pour défendre les animaux ou faire bénéficier L214 de leur assurance vie. Pour en savoir plus, rendez-vous sur L214.com/fonds-dotacion.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES DEPUIS LA CRÉATION DE L214



PÔLE WEB ET RECHERCHE

L214 compte plus de 10 sites internet maintenus et enrichis grâce au pôle Web. Ce sont aussi 75 employés disposant d'un matériel de bureau indispensable à leur travail, et qui ont besoin de support informatique. En raison de son rôle d'appui aux autres équipes, le pôle Web se doit de réagir rapidement aux sollicitations afin que l'association reste efficace dans ses missions.

Cette réactivité se traduit par la mise à disposition d'outils pour répondre aux besoins des équipes rapidement et en toute autonomie. Depuis 2020, les équipes peuvent créer de nouvelles pages sur Vegan Pratique, des fiches de politiques sur Politique & Animaux ou encore des minisites sans connaissances en développement informatique. Un outil de gestion de tickets a été mis en place pour les 85 demandes de support traitées chaque mois par l'équipe.

Automatiser des manipulations longues et répétitives est une autre des contributions du pôle sur l'année 2020 : c'est un gain de temps de plusieurs semaines pour le pôle Administratif et financier qui n'a dorénavant plus besoin d'effectuer manuellement la plupart des rapprochements comptables chaque année.

En 2020, le pôle Web a également créé des contenus, comme sur Politique & Animaux avec une nouvelle page pour les élections municipales et l'apparition d'un classement des

députés, sénateurs et eurodéputés en fonction de leur degré d'engagement auprès des animaux. *Le Guide vegan L214* a été mis à l'honneur sur tout le site Vegan Pratique grâce à des bannières.

12 minisites d'enquêtes sur les élevages intensifs ont vu le jour en 2020 ainsi que 4 minisites sur l'industrie agroalimentaire (Lidl, Subway, Flunch et DUC).

Pour une meilleure expérience utilisateur, le pôle Web a aussi optimisé certains éléments, comme le moteur de recherche et les itinéraires Google sur VegOresto, ou les pages des menus équilibrés sur Vegan Pratique.

L'équipe a œuvré en 2020 à simplifier l'hébergement des sites, ce qui permet de gagner du temps sur la maintenance et de les rendre plus fiables.

Le pôle comprend 8 salariés : Florent O., Myriam, Stéphane et Clémence pour la partie web, Florent V. pour la partie design, Alexandre, Vincent et Nicolas M. pour la partie support. Les salariés sont épaulés par d'autres personnes, comme Damiano, bénévole qui a aidé pour l'automatisation des rapprochements comptables et Arnaud, qui a apporté son expertise sur la mise en place de Google Analytics et du SEO sous forme de mécénat de compétence.



PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

ÉQUIPE COMPTABILITÉ

L'équipe Comptabilité a pour mission de s'assurer de la bonne tenue de la comptabilité et de l'établissement des comptes annuels de l'association, ainsi que de la réalisation de l'ensemble des tâches administratives et financières nécessaires au bon fonctionnement de L214.

En 2020, elle s'est renforcée avec l'ouverture d'un deuxième poste de comptable et d'un poste de contrôle de gestion en alternance, et s'est également dotée d'un nouveau logiciel comptable adapté pour accompagner le développement de l'association et la professionnalisation de l'équipe.

La comptabilité est désormais intégrée à 100 % et plusieurs processus de fiabilisation et de sécurisation ont été mis en place pour améliorer la qualité de l'information financière et raccourcir les délais de production des états financiers.

La tenue de la comptabilité analytique au quotidien a permis d'améliorer le suivi des dépenses campagne par campagne et de mettre en place un suivi budgétaire plus précis pour l'association.

L'équipe est désormais composée de 6 personnes : Célia, Cécile P., Sébastien C., Capucine, Inès et Benjamin.

ÉQUIPE RESSOURCES HUMAINES

L'équipe RH a pour missions principales l'administration du personnel (préparation des contrats, gestion de la paie, suivi des dossiers administratifs de chaque salarié, etc.), la gestion des relations avec les organismes sociaux, l'établissement du plan de formation pour faire monter en compétences les équipes, ainsi que de veiller au respect de la législation sociale.

Elle assure un rôle de conseil et d'expertise auprès de l'équipe salariée sur toutes les questions RH, et elle anime les relations avec le comité social et économique. Sa priorité est d'améliorer le bien-être des salariés pour qu'ils puissent s'épanouir dans leur travail : une personne épanouie est plus efficace au service des animaux.

L'année 2020 a été marquée par la situation sanitaire. L'équipe RH a dû gérer la communication concernant les impacts de cette crise sur l'association.

Les premiers entretiens professionnels ont été mis en place au cours du dernier semestre de l'année pour les 56 salariés ayant au moins un an d'ancienneté.

En 2020, l'équipe RH était composée de Déborah et de Coralie D.

ÉQUIPE EVENT

L'équipe Event organise habituellement plusieurs temps forts de l'association : une marche nationale revendicative, les Universités d'automne essentiellement adressées aux bénévoles, ainsi que les séminaires de l'équipe salariée. En 2020, ces activités ont été largement impactées par l'épidémie de Covid-19.

MARCHE REVENDICATIVE

En raison du contexte sanitaire, l'association a pris la décision de ne pas proposer de manifestation nationale en 2020. Cependant, les équipes ont pu avancer sur un nouveau projet de manifestation qui viendra succéder à la Marche pour la fermeture des abattoirs. Nous espérons pouvoir concrétiser ce nouvel événement en 2021 ou 2022.

UNIVERSITÉS D'AUTOMNE

La Covid-19 n'aura pas épargné la quatrième édition des Universités d'automne, rendez-vous annuel alimentant la culture générale de nos militantes et militants sur la question animale. L'événement organisé depuis 2017 à Paris sur 2 jours et demi a été annulé afin de garantir la sécurité et la sérénité de tout le monde.

Néanmoins, une alternative en ligne a été proposée le samedi 24 octobre aux référents Rézo, ambassadeurs VegOresto, relais Éducation et salariés. Plus de 80 personnes ont assisté aux conférences de Pierre Rigaux (naturaliste indépendant), Florence Dellerie (illustratrice scientifique et autrice) et Orlando H. Bentata (conférencier), que nous remercions chaleureusement pour leur participation. Les équipes Rézo, VegOresto et Éducation ont animé des ateliers pour les bénévoles, et Brigitte Gothière a présenté les perspectives et grands

objectifs pour L214. Un véritable moment d'échanges, de partage d'expériences et de connaissances, malgré des conditions moins propices qu'habituellement.

Les résultats de l'enquête-bilan envoyée à l'issue de cette journée en ligne révèlent des taux de satisfaction élevés concernant les interventions (95 %) et ateliers (100 %), ainsi que le souhait de participer à la prochaine édition, qu'elle soit en ligne (70 %) ou à Paris (71 %).

SÉMINAIRE D'ÉQUIPE

L'équipe salariée (68 personnes) a participé pendant une semaine au séminaire de l'association, qui est un moment clé indispensable pour une équipe majoritairement en télétravail. Les objectifs sont pluriels : se rencontrer, échanger, partager, consolider la cohésion d'équipe et, surtout, faire émerger de nouvelles idées et de nouveaux projets pour faire grandir l'association et défendre les animaux jusqu'à la fin de leur exploitation. Ainsi, présentations, ateliers et moments conviviaux proposés, choisis, présentés et animés par les membres de l'équipe ont enrichi les pratiques et réflexions des salariés en janvier 2020.

En 2020, l'équipe Event était composée d'Émilie et Bérénice (départ en octobre 2020).





PERSPECTIVES 2021

Après cette année 2020, au cours de laquelle il a fallu s'adapter fortement et rapidement, 2021 se présente assez chaotique – pour le monde entier – également.

Pour autant, nous saisirons ou créerons de nombreuses opportunités pour interpeller le public, les entreprises et les politiques afin de faire reculer le pire et favoriser une alimentation sans cruauté envers les animaux.

Comptez sur nous pour défendre les animaux, toujours avec bienveillance, détermination et pragmatisme.

Merci d'être à nos côtés, prenez soin de vous.





BILAN FINANCIER 2020

UN FINANCEMENT PAR LES DONNS À 85 %.....	1
Répartition des recettes.....	1
Évolution des dons reçus.....	2
DES RESSOURCES AFFECTÉES À 75 % AUX MISSIONS SOCIALES	3
Répartition des dépenses par nature.....	3
Répartition des dépenses par emploi.....	4
Détail des dépenses affectées aux missions sociales.....	4
DES RÉSERVES POUR PALLIER LA SAISONNALITÉ DES DONNS.....	5
L'impact de la crise sanitaire sur le résultat net 2020	5
Les réserves représentent une année et demie de dépenses	6
BUDGET 2021.....	7

UN FINANCEMENT PAR LES DONNS À 85 %

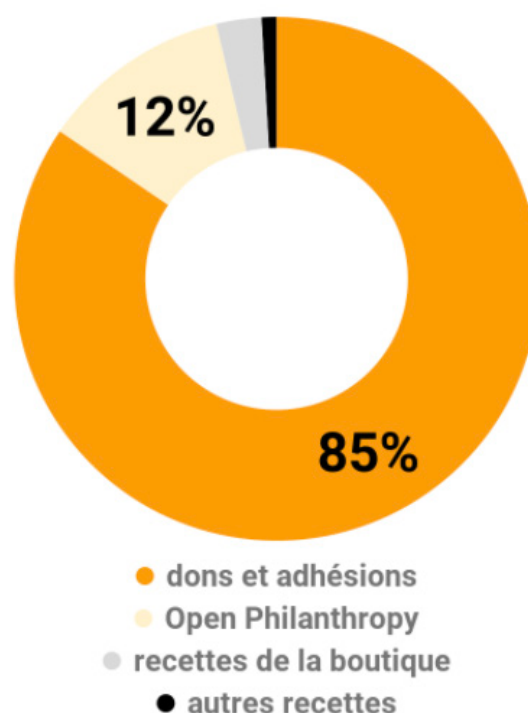
REPARTITION DES RECETTES

Les recettes de L214 étaient de 7,0 M€ en 2020 (+27 % par rapport à 2019), dont **85 % liés à la générosité publique** (dons et adhésions), soit 6,0 M€ (+23 % par rapport à 2019).

La campagne en faveur des poulets élevés pour leur chair, le développement des enquêtes et la structuration de l'association ont été financés à hauteur de 829 k€ par l'Open Philanthropy¹ en 2020 (soit 12 %) : 215 k€ au titre du soutien accordé en 2017, et 614 k€ de nouveau financement accordé en 2020.

Le reste provenait des recettes de la boutique en ligne (196 k€, soit 2,8 %), de gains sur procès (13 k€, soit 0,2 %) et d'autres produits comptables (55 k€, soit 0,8 %, dont 41 k€ de transferts de charges).

L214 ne demande pas et ne reçoit pas de subventions publiques.



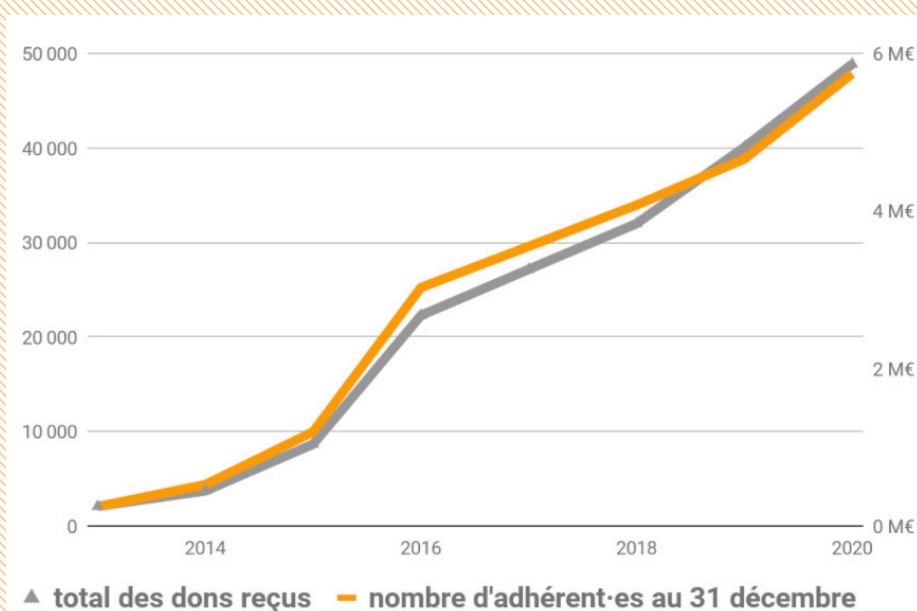
1. En 2017, l'Open Philanthropy (OP) a remarqué le travail de L214 et a offert de nous aider. L214 a alors proposé des projets et obtenu un financement de 1,14 million d'euros versé en 2017. L'OP a renouvelé son soutien en 2020 à hauteur de 614 k€. Cette organisation basée aux États-Unis finance des ONG humanitaires, environnementales et de protection animale dans de nombreux pays.

ÉVOLUTION DES DONS REÇUS

L214 a la chance de s'appuyer sur une base de donatrices et donateurs solide, composée de particuliers à 99,6 %.

140 entreprises, 26 associations et 7 fondations (soit 0,4 % des donatrices et donateurs) ont également fait un don à l'association en 2020, représentant 18 % du total des dons.

L'association comptait 47 868 membres à jour de cotisation au 31 décembre 2020. L'augmentation de ses ressources (x24 par rapport à 2013) suit la croissance de son nombre de membres (x24 par rapport à 2013).



L214 s'appuie par ailleurs sur plusieurs milliers de bénévoles, qui donnent de leur temps et mettent à disposition leurs compétences. **11 827 heures bénévoles** consacrées à la réalisation des actions de l'association ont été dénombrées en 2020, soit l'équivalent de 6 salarié-es à temps plein sur toute l'année.

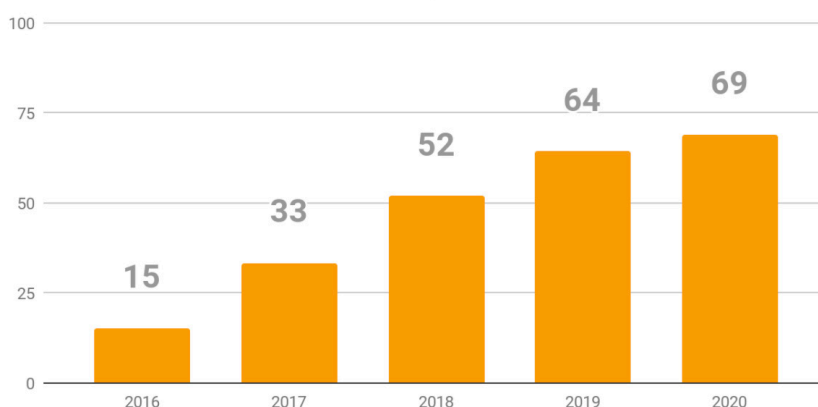
DES RESSOURCES AFFECTÉES À 75 % AUX MISSIONS SOCIALES

REPARTITION DES DÉPENSES PAR NATURE

La majorité des 5,2 millions d'euros de dépenses (**55 %**, soit 2,9 M€) de l'association est allouée à la **rémunération de l'équipe salariée**, composée de 75 personnes fin 2020 (57 % de femmes et 43 % d'hommes), soit 69 équivalents temps plein (ETP).

Depuis avril 2018, les salarié-es perçoivent le salaire médian français (**1 800 € net mensuels**), avec un supplément pour les personnes résidant en Île-de-France (environ 150 €).

évolution du personnel salarié (en équivalent temps plein)



Les autres postes de dépenses principaux sont les frais d'impression et de distribution de nos publications imprimées et numériques (magazines, brochures, tracts...) (719 k€), les frais de sous-traitance (162 k€), les locations de locaux et de salles (110 k€), les frais bancaires (95 k€), les frais de mission (94 k€) ainsi que les honoraires et les frais juridiques (87 k€).

Par ailleurs, le report en fonds dédiés de la partie non utilisée durant l'année du financement accordé par l'OP en 2020 apparaît comptablement comme une dépense de 564 k€ sur l'exercice.

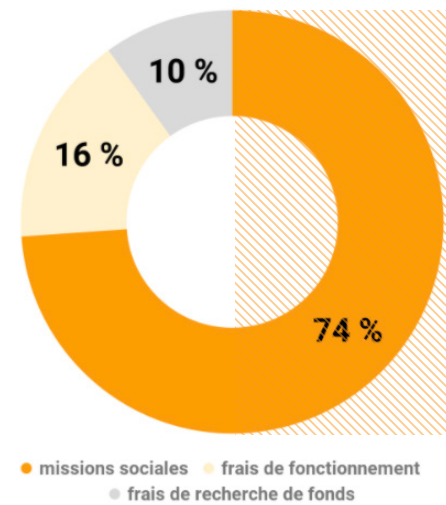
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR EMPLOI

Les trois-quarts des dépenses de l'association (74 %) ont été consacrées à ses « **missions sociales** » (enquêtes, actions de rue, campagnes contre l'élevage intensif des poules et des poulets, Éducation, Politique, sensibilisation, etc.).

Les « **frais de fonctionnement** », constitués essentiellement des salaires des services informatiques et administratifs (gestion des ressources humaines, comptabilité) et de la direction de l'association, représentent 16 % des dépenses.

Les « **frais de recherche de fonds** », c'est-à-dire les dépenses liées à la relation avec les donateurs-trices et les frais d'appel à dons, correspondent principalement aux salaires et aux commissions bancaires payées sur les dons reçus. Ils représentent 10 % des dépenses.

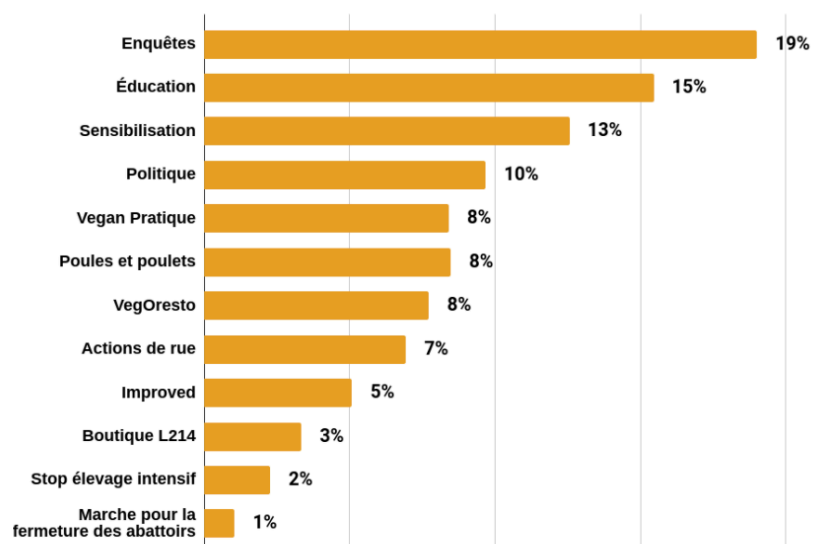
À noter que d'autres dépenses ne sont pas réparties entre missions sociales, frais de fonctionnement et frais de recherche de fonds : il s'agit des dotations aux provisions pour risques juridiques (100 k€), de l'impôt sur les revenus de l'épargne (1 k€) et du report en fonds dédiés du financement de l'OP (564 k€).



DÉTAIL DES DÉPENSES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES

En 2020, L214 a mené de front une dizaine de campagnes, pour avancer en parallèle sur plusieurs objectifs :

- diffuser des informations via des enquêtes sur les conditions d'élevage, de transport ou d'abattage des animaux, sur l'impact de la production et de la consommation de produits animaux, sur les avancées en éthologie :
 - auprès du grand public, tout en lui proposant des actions ;
 - auprès des plus jeunes (L214 Éducation) ;
 - auprès des citoyens (Politique & animaux) ;
- encourager :
 - les entreprises agroalimentaires à modifier leur politique d'achat en bannissant les produits issus des formes d'élevage et d'abattage les plus cruelles (élevages intensifs, conditions d'abattage reconnues par la communauté scientifique comme sources de souffrances pourtant évitables), en réduisant la part de produits d'origine animale au bénéfice du végétal ;
 - les élus et les pouvoirs publics à défendre les intérêts des animaux ;
- favoriser les alternatives végétales :
 - auprès du grand public (Vegan Pratique, Veggie Challenge) ;
 - auprès des restaurateurs en leur montrant l'intérêt et en les incitant à proposer des alternatives vegan dans leur offre (VegOresto, Improved) ;
- provoquer la réflexion autour de la place accordée aux animaux dans notre société.



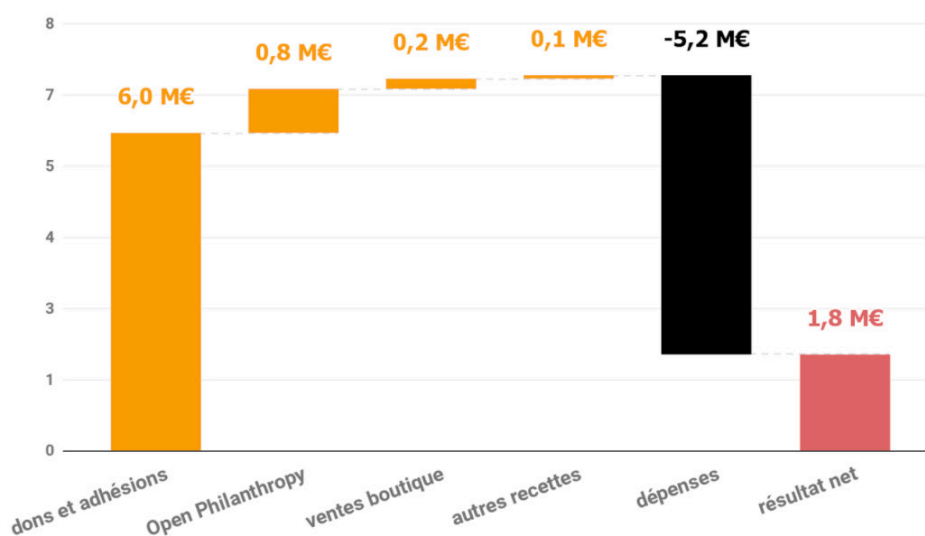
DES RÉSERVES POUR PALLIER LA SAISONNALITÉ DES DONNS

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE RÉSULTAT NET 2020

Les ressources de l'association ont progressé de +27 % en 2020 par rapport à l'année précédente, notamment grâce au soutien encore renforcé de ses membres (+23 %), qui représente 85 % des recettes totales. Celles-ci s'établissent à 7,0 M€.

À l'inverse, l'association a vu ses dépenses¹ se réduire en 2020 en raison de la situation sanitaire du pays. Hors rémunération des 75 salarié-es, elles ont même diminué de -35 % par rapport à l'année passée (campagnes annulées, reportées ou revues à la baisse).

Au final, l'association a ainsi dégagé un **résultat net positif de 1,8 M€** en 2020, qui se décompose de la manière suivante :



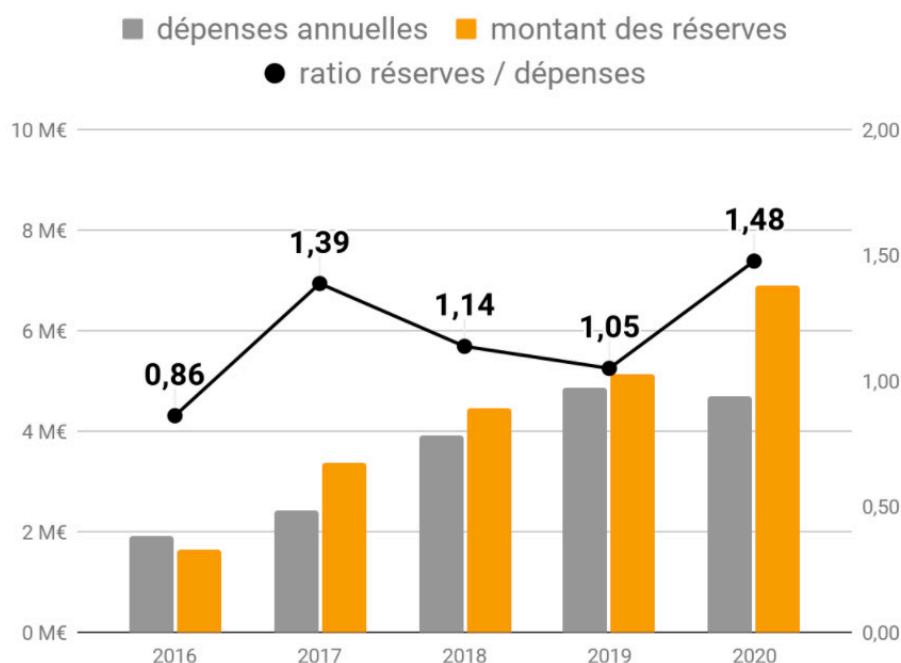
1. Hors report en fonds dédiés de la partie non utilisée en 2020 du financement de l'Open Philanthropy, comptablement considéré comme une dépense.

LES RÉSERVES REPRÉSENTENT UNE ANNÉE ET DEMIE DE DÉPENSES

L'association collecte environ 40 % de ses dons lors du dernier trimestre, et près de 20 % sur le seul mois de décembre. Les réserves constituées lors des exercices précédents permettent à l'association de pallier la saisonnalité des dons.

Par ailleurs le ministère de l'Intérieur a précisé à la Cour des comptes qu'il était recommandé à une association ayant des salarié-es d'avoir des réserves équivalentes à « **une voire deux années de fonctionnement d'avance** ».

L214 dispose de 6,9 M€ de réserves y compris le résultat de l'exercice 2020. Ses dépenses de l'année hors reports en fonds dédiés s'étant élevées à 4,7 M€ (en baisse en raison de la situation sanitaire du pays en 2020), ces réserves représentent l'équivalent d'une année et demie de fonctionnement. Précisément, le ratio réserves / dépenses s'établit à **1,48**, contre 1,05 en 2019.



Lecture : les réserves fin 2020 représentent 1,48 fois le montant des dépenses de l'année 2020.



BUDGET 2021

Lors des cinq dernières années, le montant des dons reçus à fin mai était de 30 % du montant total des dons collectés sur l'année. À fin mai 2021, l'association avait collecté 2,0 M€ de dons. En faisant l'hypothèse que cela corresponde à 30 % du montant total de l'année, cela porterait à **6,6 M€ le montant des dons collectés en 2021**. Cela représenterait une hausse de +14 % par rapport à 2020, cohérente avec la tendance observée à fin mai (+16 %).

La **rémunération des 75 salarié-es** que compte l'association à fin mai et des recrutements envisageables d'ici la fin de l'année représenterait une dépense d'environ **3,3 M€** sur 2021.

Les **autres dépenses**, qui avaient diminué de -35 % en 2020 par rapport à 2019 en raison de la pandémie de covid-19, sont en hausse de +24% à fin avril 2021. Si elles poursuivent cette tendance sur le reste de l'année, elles pourraient s'élever à **2,3 M€**.

En prenant également en compte le financement de l'OP, les autres recettes récurrentes (boutique, gains sur procès...) et un développement supplémentaire de ses campagnes, l'association terminerait l'année 2021 avec un **résultat net de 1,6 M€** et un ratio de réserves / dépenses en légère baisse à 1,43 : **moins d'une année et demie de dépenses en réserves**.